

7 ETUDE D'INSERTION PAYSAGERE

Saint-Rémy-Lès-Chevreuse : Etude d'insertion urbaine et paysagère rue Ditte



Scenarii et diagnostic

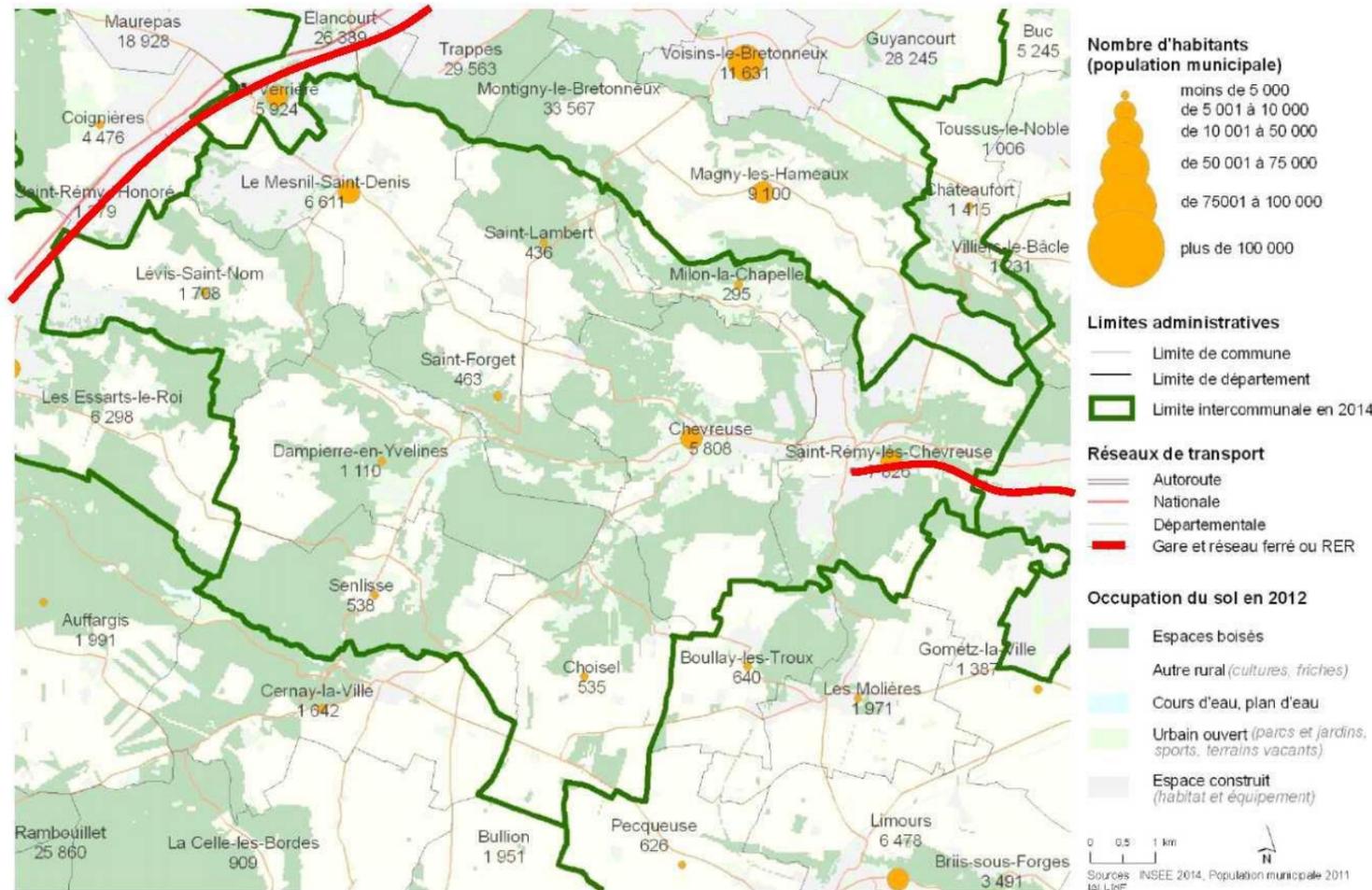


groupe-6

VERA BROËZ
ARCHITECTURE - URBANISME - MOBILITÉ

INGÉROP
Inventons demain

Saint-Rémy, ville majeure de sa communauté de communes



Source : IAU IDF

Tant sur le plan de la population que sur celui des transports

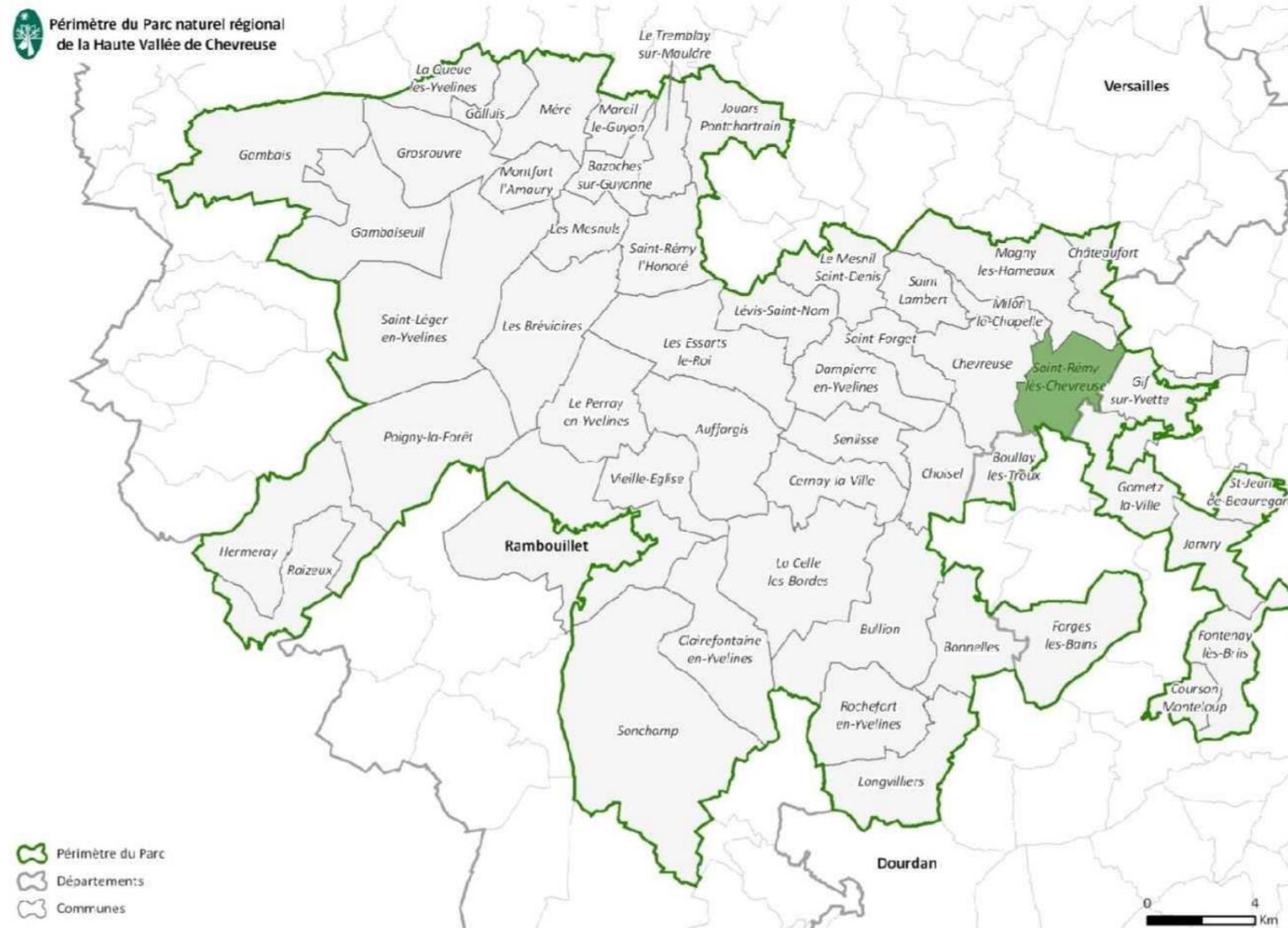
La communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse, créée en janvier 2013, regroupe les 10 villes de Chevreuse, Choisel, Dampierre-en-Yvelines, Lévis-Saint-Nom, Million-la-Chapelle, le Mesnil-Saint-Denis, Saint-Forget, Saint-Lambert-des-Bois, Saint-Rémy-lès-Chevreuse et Senlisse.

La population intercommunale en 2012 est de 25 139 habitants et Saint-Rémy est la plus peuplée du groupement.

Elle est également la seule Porte d'entrée ferroviaire du territoire. L'alternative étant les gares SNCF de Coignières, la Verrière et Les Essarts-le-Roi, en dehors de la communauté de communes.



Saint-Rémy, au cœur d'un Parc naturel en plein épanouissement



Source : IAURIF novembre 2011

Le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse

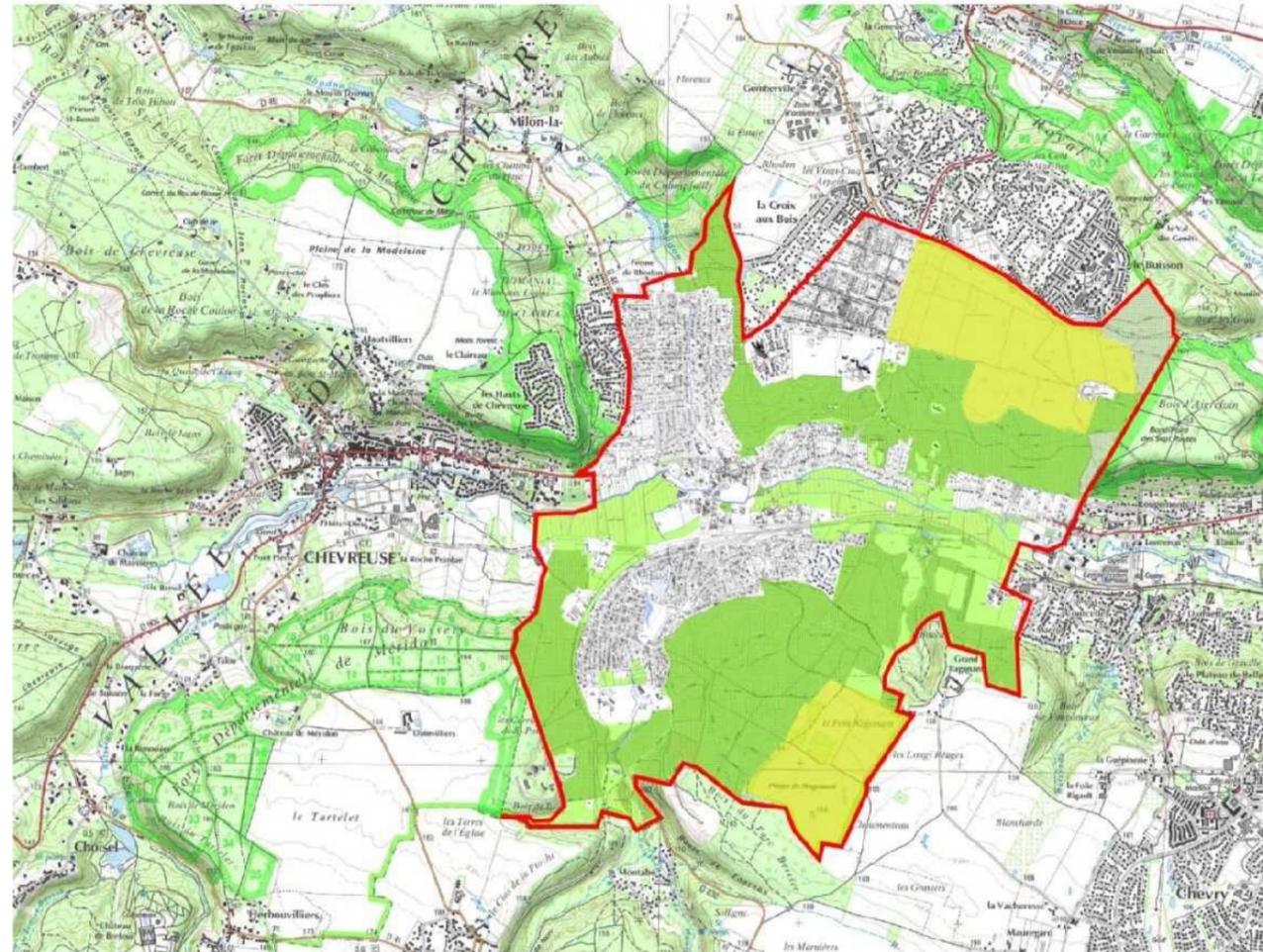
Saint-Rémy-lès-Chevreuse fonde en 1985, aux côtés de 18 autres communes, le premier Parc Naturel Régional d'Ile de France. Les limites de ce dernier évoluent par la suite jusqu'à ce qu'un décret les redéfinissent en 2011.

Le PNR regroupe maintenant 51 communes réparties sur 2 départements, pour une superficie de 633 km² dont 47 % de bois.

Le Parc se caractérise par une alternance de plateaux où se pratique la culture, et de vallées où coulent l'Yvette, la Rémarde, la Mauldre et leurs affluents. Cette région possède un important patrimoine historique : châteaux, églises, manoirs, fortifications féodales



Saint-Rémy, au cœur d'un Parc naturel en plein épanouissement



- Espaces agricoles
- Espace boisés classés
- Zones naturelles d'intérêt paysager ou d'intérêt écologique

La ville, au centre d'un écrin vert

Adoptée par décret du 3 novembre 2011, la Charte définit la politique du Parc à moyen terme (12 ans). Elle est accompagnée d'un plan qui traduit spatialement les objectifs opérationnels, ce plan est "opposable aux documents d'urbanisme".

Il définit des espaces boisés classés et des zones naturelles d'intérêt paysager.

Sur 965 ha de superficie, la commune compte 443 ha espaces boisés et forestiers (46 %) et 198 ha d'espaces agricoles (21%).

Le territoire urbanisé est donc restreint à 33 % de la superficie totale de la ville, dont la majorité est constitué par un habitat individuel diffus.

Saint-Rémy, au cœur d'un Parc naturel en plein épanouissement

Un milieu varié qui favorise une multitude d'espèces animales et végétales

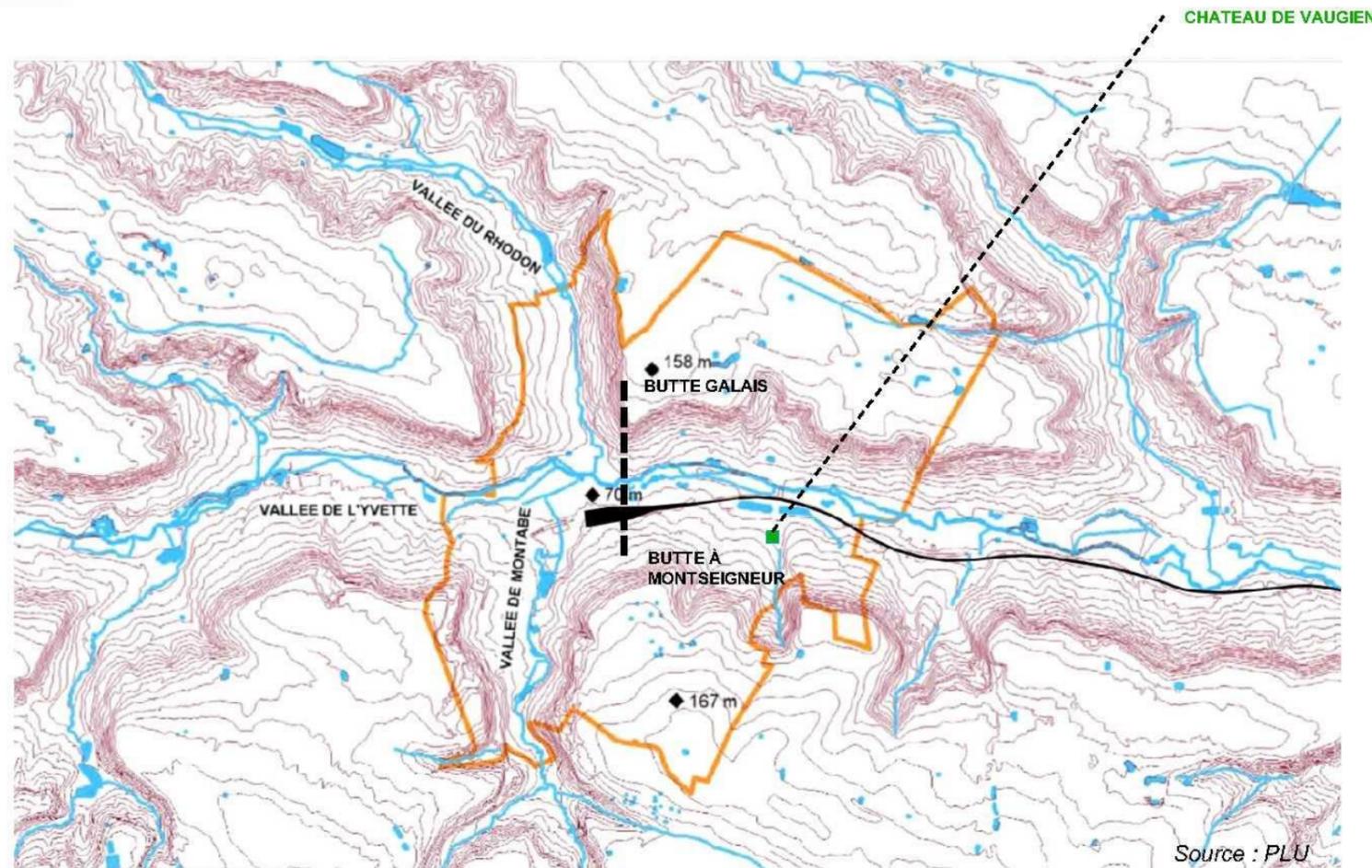


Val et coteaux de Saint-Rémy

« La réserve naturelle du val et coteau de Saint-Rémy se situe à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Paris au sein de la vallée de l'Yvette. Elle se compose de cinq entités différentes qui représentent au total 83 hectares. Cet ensemble d'habitats naturels constitue un véritable îlot au sein d'une vallée marquée par une urbanisation massive exerçant une pression forte sur les milieux naturels. Le site se compose à la fois d'habitats humides, comme des aulnaies alluviales, des cariçaies, des prairies humides ou des mégaphorbiaies, et d'habitats plus mésophiles comme des boisements de bouleaux, de chênaie-châtaigneraie, prairies et friches. Des conditions géologiques particulières, une forte présence de l'eau et l'activité humaine passée ont engendré la mise en place d'une mosaïque de milieux : friches humides, boisements, prairie de versant, zones marécageuses, mares, étang... Ces milieux variés favorisent la présence d'une multitude d'espèces animales et végétales. À ce jour, une vingtaine d'espèces remarquables y ont été recensées pour la flore dont le polystic à aiguillons et l'ophrys abeille et plus de quarante pour la faune : bécassine des marais, écaille rouge, mante religieuse, cordulégastre annelé. »

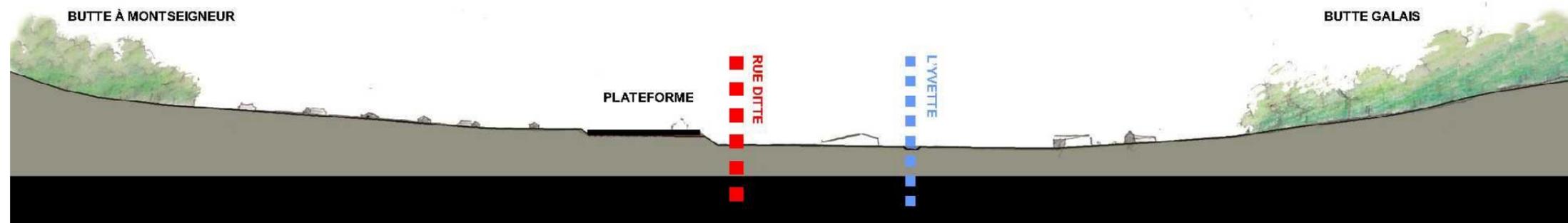
Source : www.reserves-naturelles.org

La rue Ditte au creux de la vallée, entourée de ses coteaux boisés



La voie ferrée est située au fond de la vallée de l'Yvette, aux pieds de la Butte Galais, au Nord, et de la Butte à Montseigneur, au Sud. En conséquence, le paysage verdoyant du Parc Naturel est fortement perceptible depuis les environs de la gare, peu construits et où les arbres proches constituent le seul filtre visuel. Les fronts boisés sur les coteaux accentuent la perception verticale du lieu.

Sur la portion qui nous intéresse ici (1300 mètres), la rue Ditte est située le plus souvent en dessous du niveau de la plateforme ferrée, bien qu'elle se retrouve au même niveau sur une longueur de 250 mètres.



Etude d'insertion urbaine et paysagère Rue Ditte

Groupe-6 - INGÉROP

Une lecture du paysage à l'échelle géographique



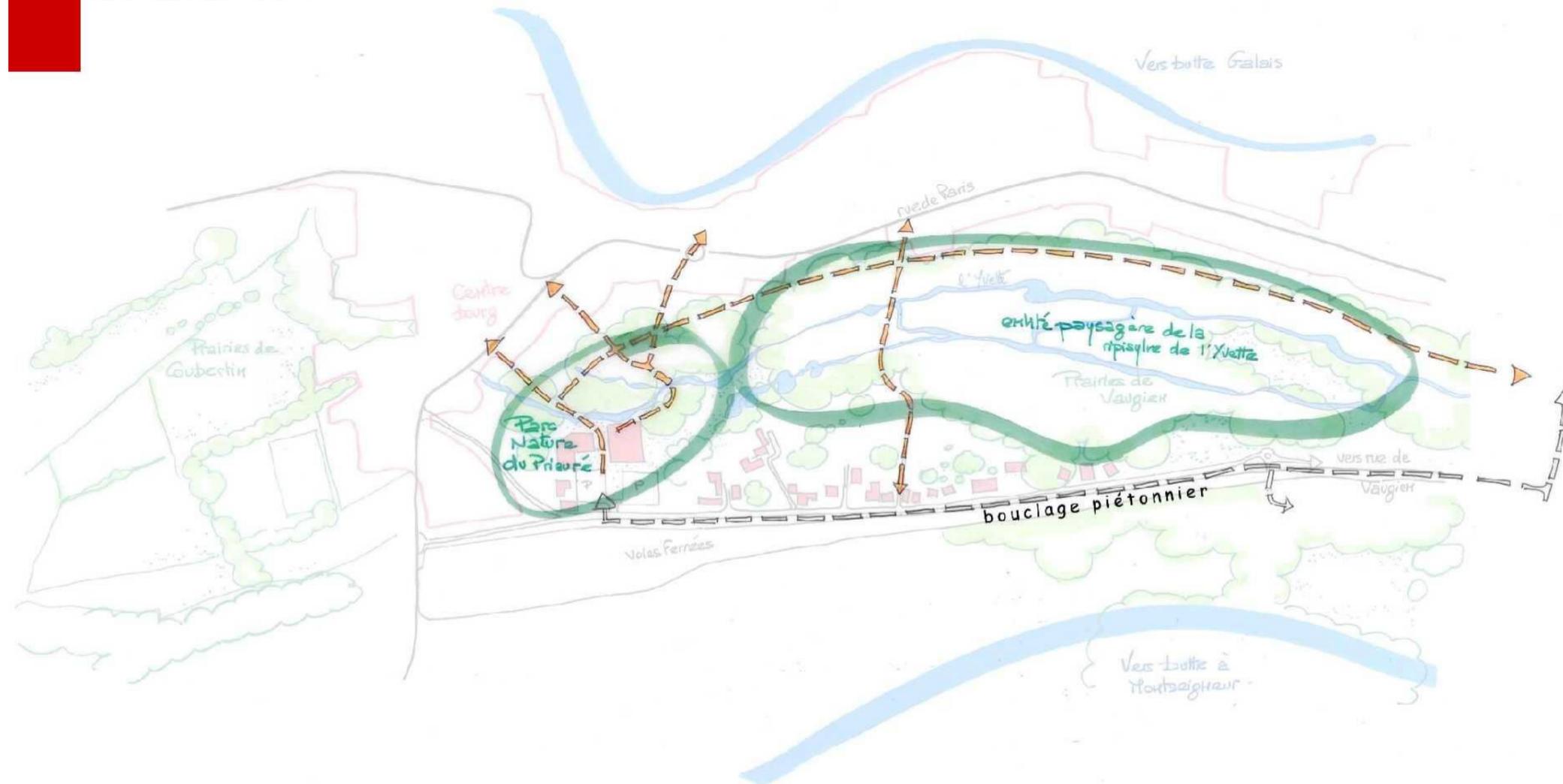
Domaine de Vaugien

Le centre bourg à la croisée de deux espaces de nature : à l'ouest, les prairies ouvertes de Coubertin, à l'est, le paysage de la ripisylve de l'Yvette. En arrière-plan, les buttes Galais et Monseigneur offrent un front boisé et un cadre d'ambiance naturelle.

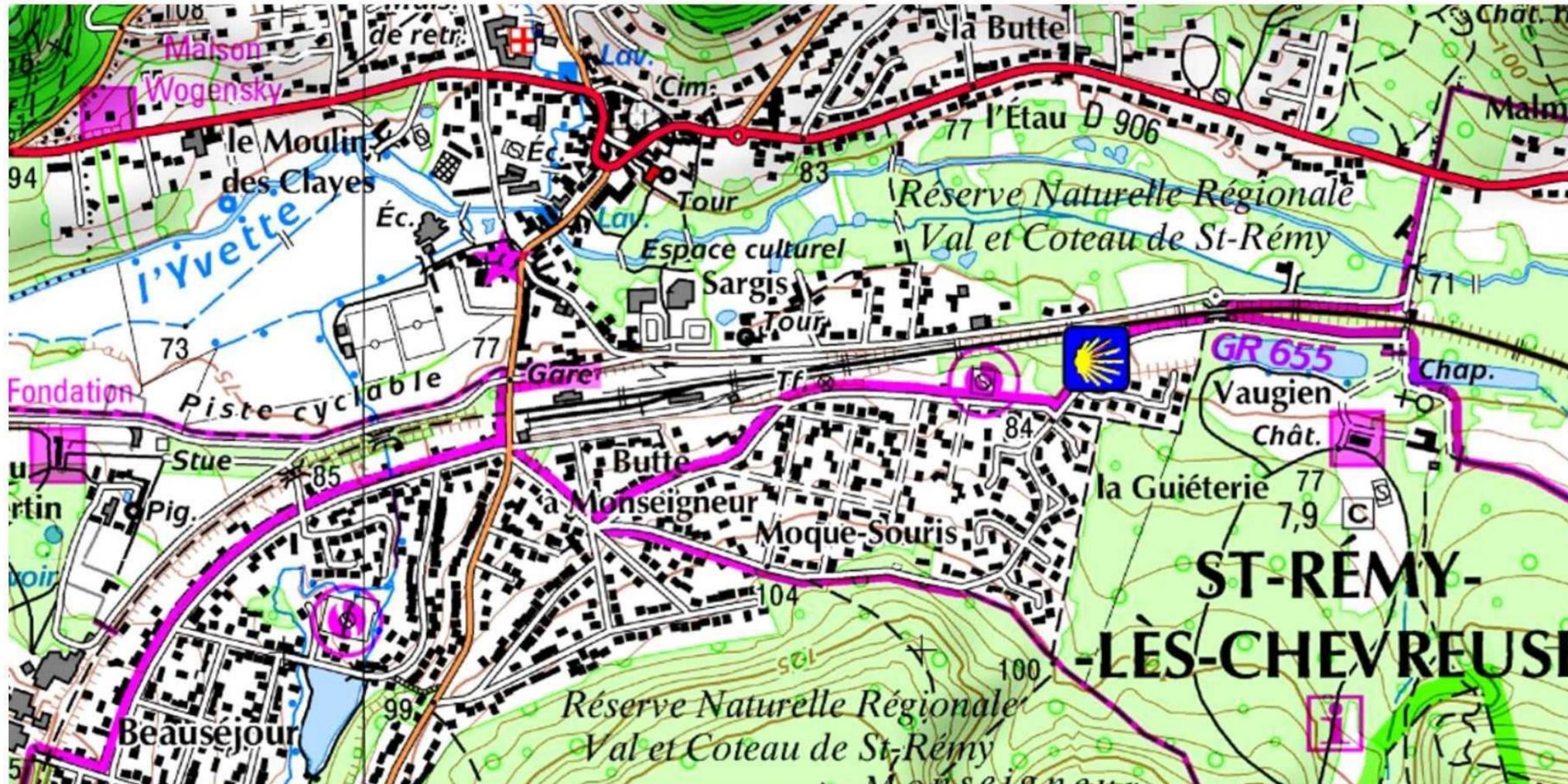
De la rue de Vaugien au centre bourg, le paysage glisse d'une ambiance de nature spontanée qualifiée par le lit de l'Yvette, ses berges et sa ripisylve à une ambiance de parc qui s'affirme vers le centre bourg autour du parc du prieuré, renforcés par les arbres majestueux qui le jalonnent.



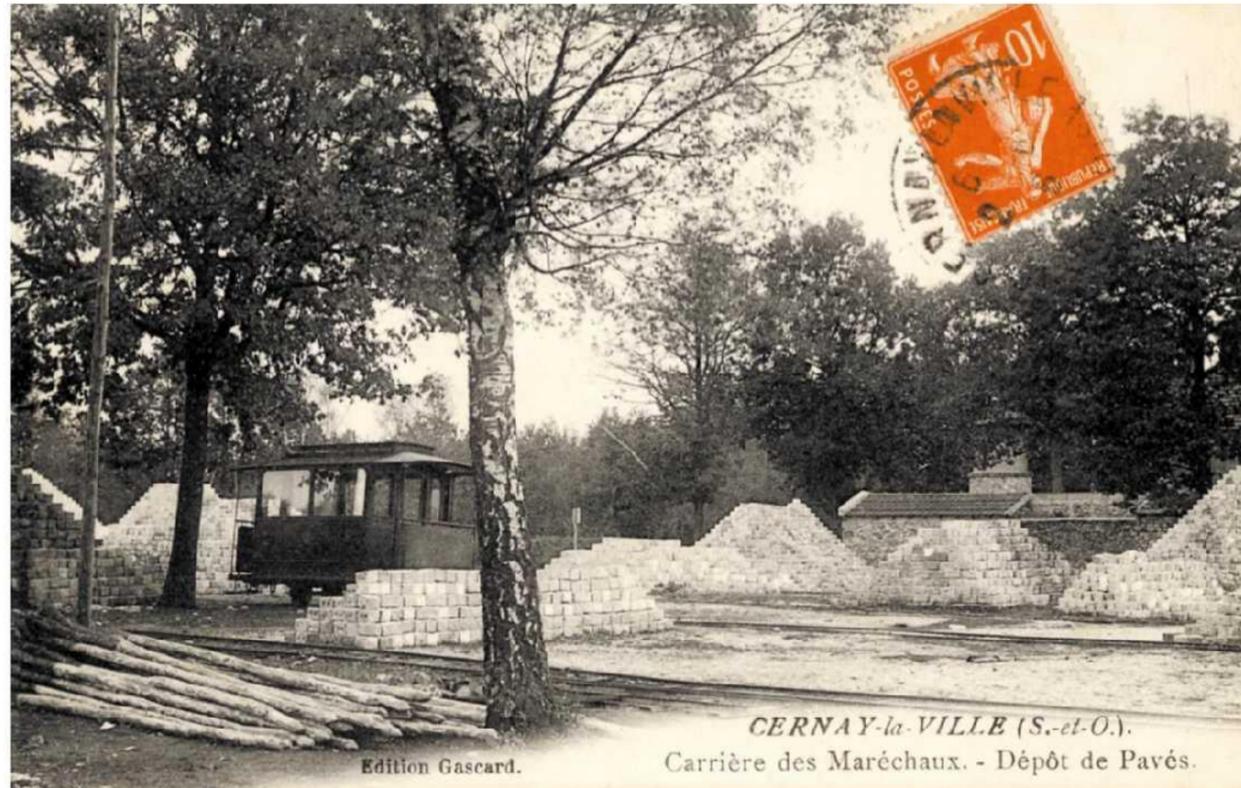
Une lecture du paysage à l'échelle géographique



En limite sud de l'entité paysagère des prairies de Vaugien, la rue de Ditte offre par son tracé l'opportunité d'un bouclage piétonnier de cette entité paysagère de qualité, en connectant les cheminements piétons du parc du Prieuré et leurs connections avec les rues du centre, le chemin piétonnier qui longe la rue de Paris au nord en amont de l'Yvette et la rue de Vaugien à l'est, qui relie vers le sud le domaine de Vaugien.



Histoire et référence



Carrière des Maréchaux

Le grès, un matériaux historique pour Saint Rémy, à l'origine de la construction de la voie ferrée.

Une des principales utilisations de la voie de chemin de fer Paris-Limours était l'acheminement vers Paris des pavés de grès depuis les nombreuses carrières au sud de Saint-Rémy, et dont il reste des traces aux abords du GR.

L'Histoire du lieu suggère une matérialité le long de ces mêmes voies.



Affleurement le long du GR 655

Dans la continuité de la rue Ditte : Le Chemin de Coubertin et ses contreforts



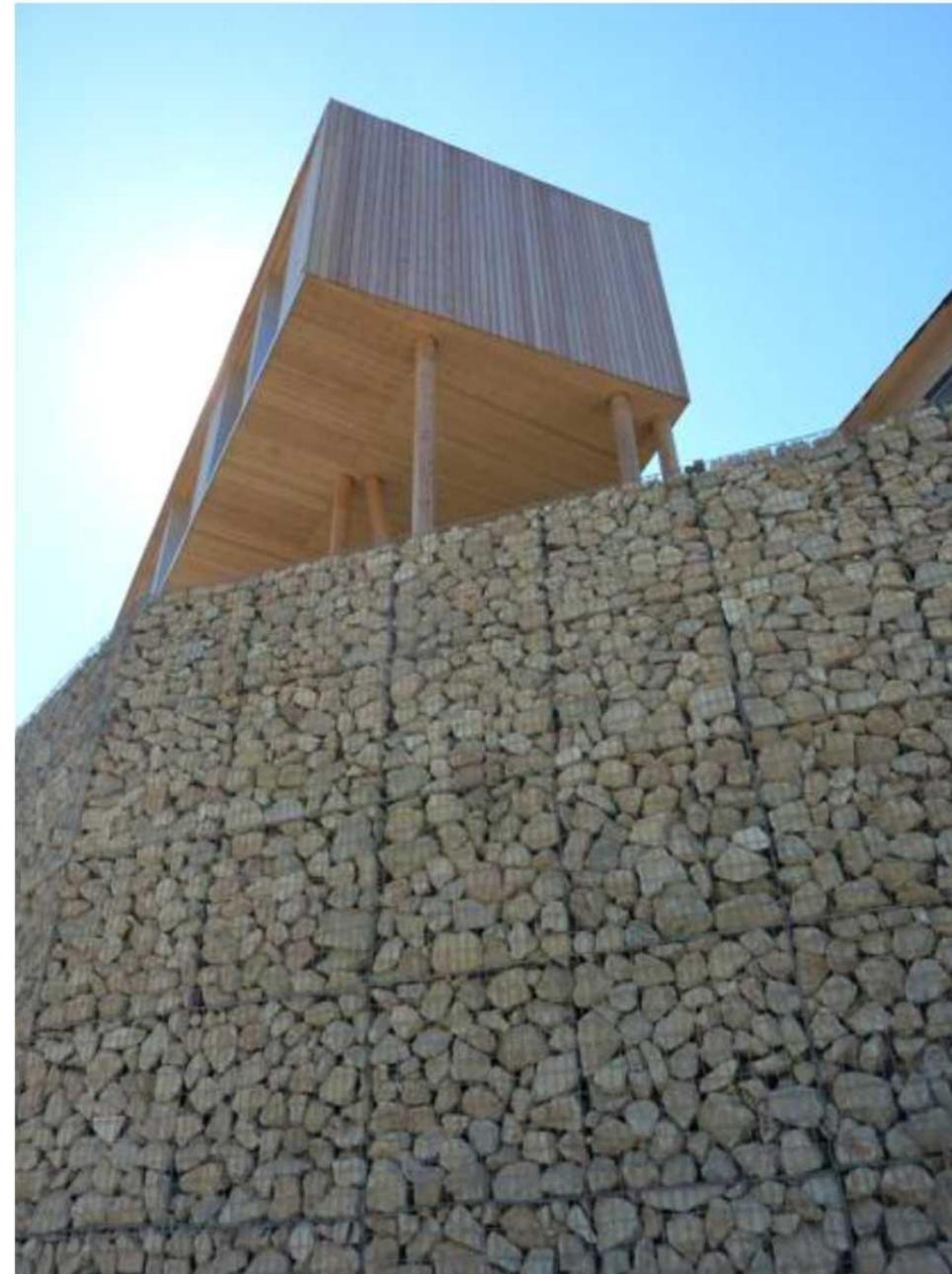
De l'autre côté de la D 938, la rue Ditte se change en Chemin de Coubertin, bordé à sa droite par les prairies de Coubertin et, plus loin, à sa gauche, par le Château du même nom et dont les murs de soutènement coiffés de haies peuvent atteindre 5 mètres de haut. La qualité des matériaux, la largeur de la voie et la beauté du paysage provoquent une perception positive de ces murs.

Matérialité



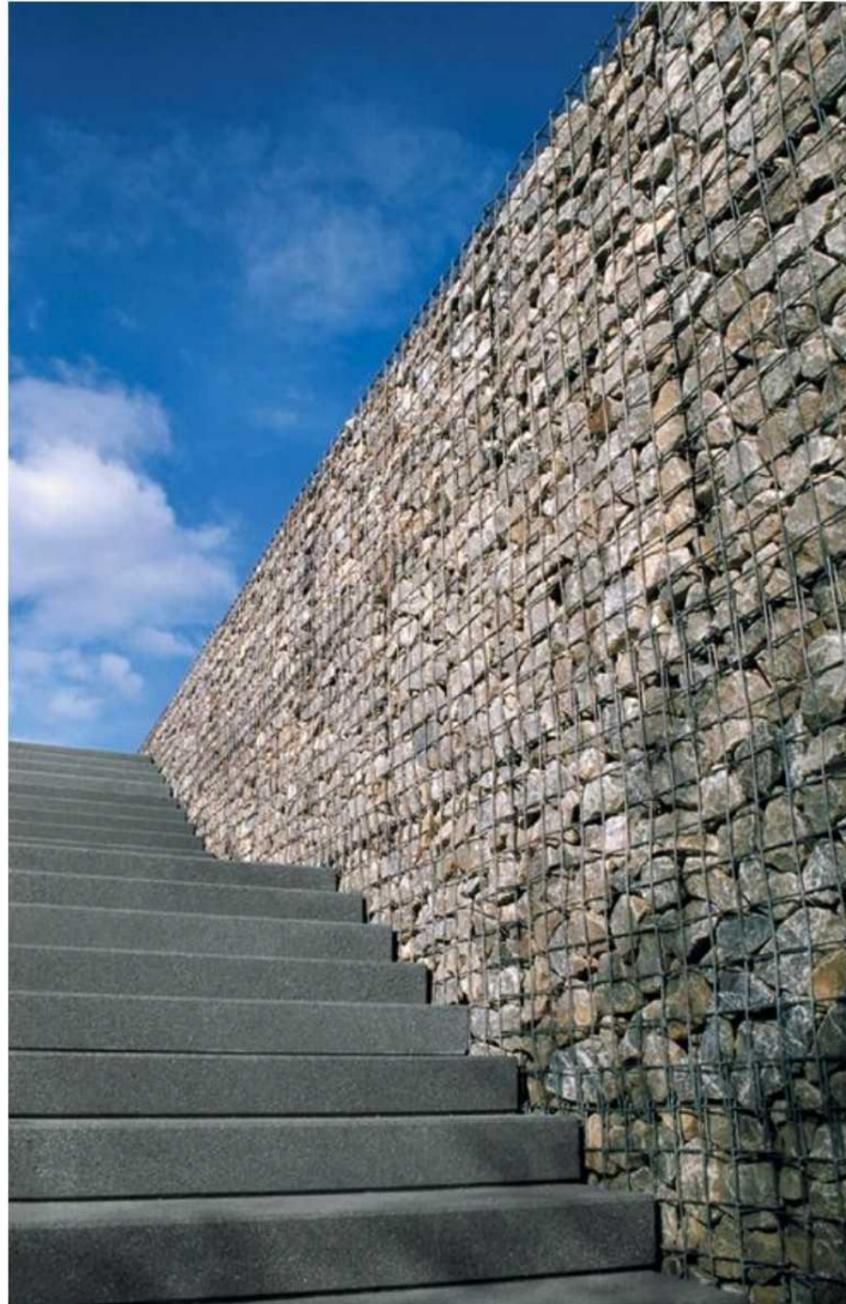
*Gabions de pierres sèches de
bourgogne, Parc urbain,
Besançon*

Matérialité



*Lycée à Fontanil à Draps, Alpes
Maritimes*

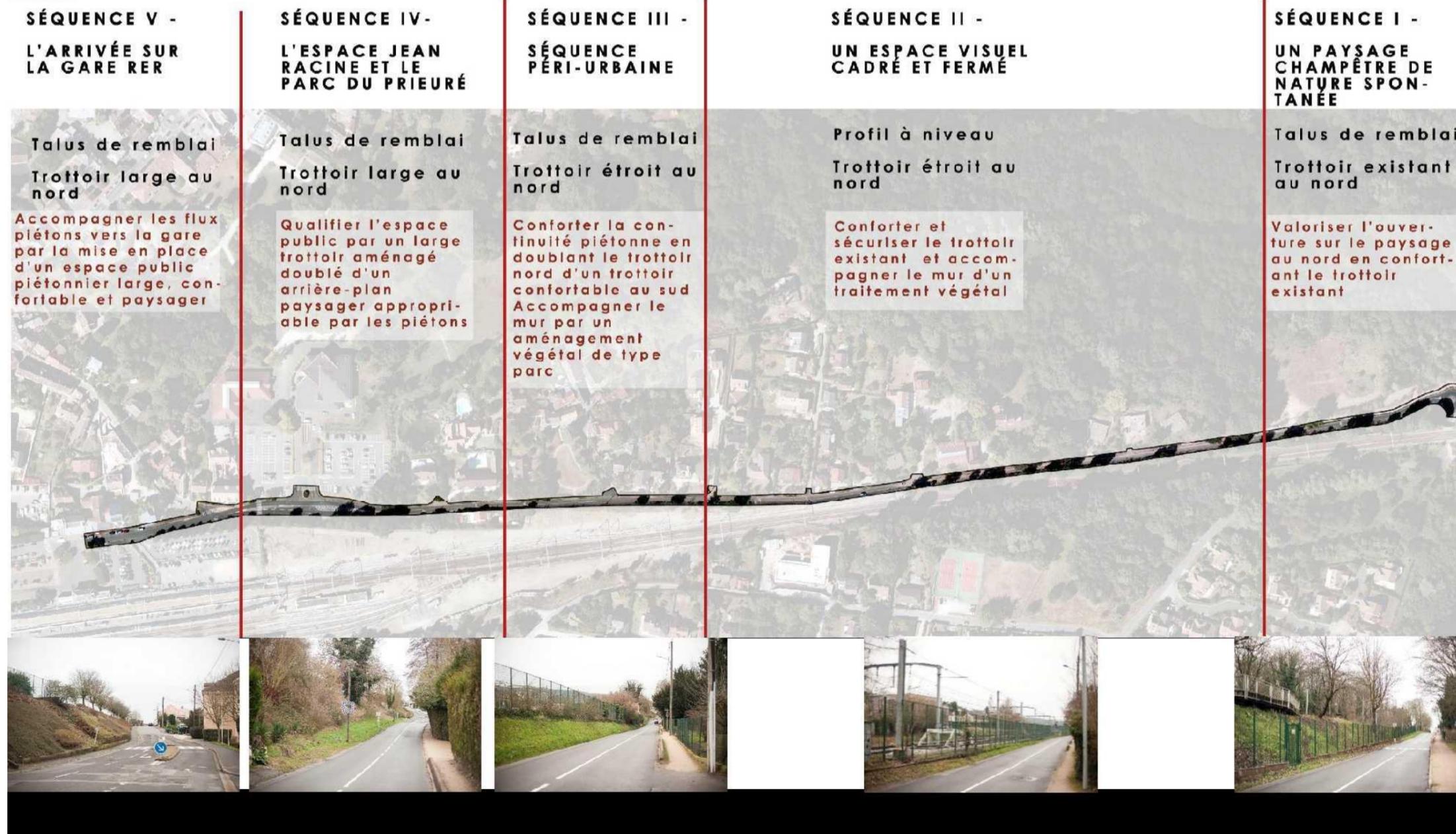
Matérialité



Mur de soutènement en gabions de calcaire de Meuse, Bar-Le-Duc

Mur de soutènement en gabions grès, Wernigerode

Des enjeux paysagers qui identifient la rue Ditte dans un ensemble spatial de qualité et qui permettent de se réappropriier l'espace public



Des enjeux paysagers qui identifient la rue Ditte dans **un ensemble spatial** de qualité et qui permettent de se **réapproprier l'espace public**

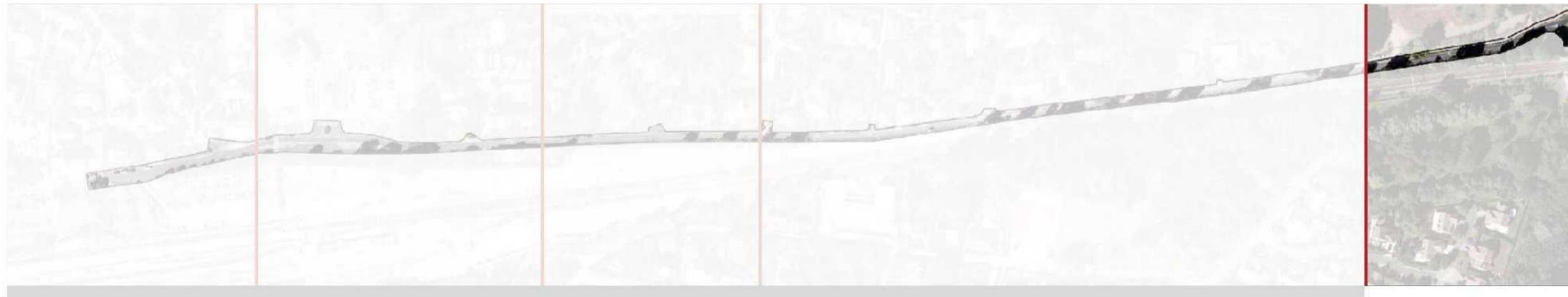
- **Favoriser une lecture du paysage homogène** d'ambiance de nature spontanée par la mise en place d'un vocabulaire végétal endogène, à l'image de l'entité paysagère des rives de l'Yvette
- Privilégier la **mise en place d'une strate basse de type herbacée de prairie et d'une strate arborée** d'arbres tiges et cépées mélangés en bouquets ou en ponctuations irrégulières
- Ajouter une **strate intermédiaire de type arbustive** à l'approche du bourg et de l'ambiance parc-nature autour du parc du Prieuré
- **Valoriser la circulation piétonne** en 'bouclage' du circuit de la ripisylve de l'Yvette par la mise en place d'une continuité piétonne sécurisée et qualitative sur l'ensemble de la rue Ditte
- **Conforter l'épaisseur de l'emprise piétonne** et une identité qualitative de l'espace public à l'approche de la gare

Séquence 1 : un paysage champêtre de nature spontanée

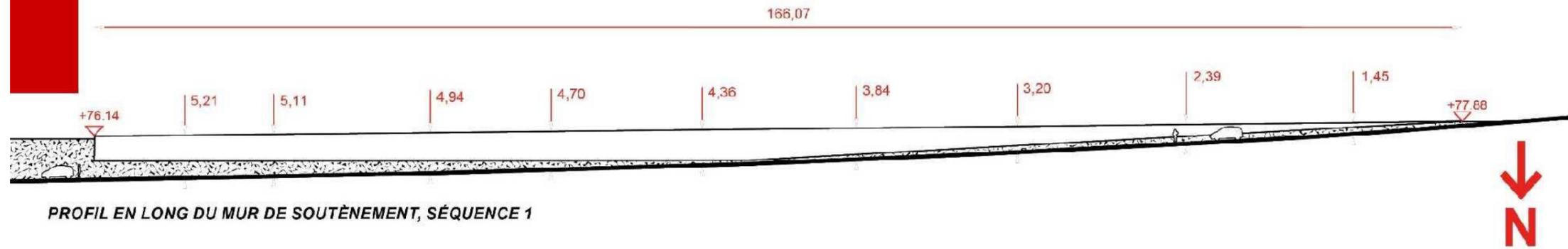
Ambiance champêtre, presque rurale, avec une alternance d'espaces ouverts de type prairies de pâtures ou clairières et de couvert végétal en masses ou boqueteaux d'essences locales variées. Diversité végétale dans un cadre forestier très qualitatif qui marque l'identité paysagère de cette poche de nature des berges de l'Yvette.

Côté sud : terrain ferroviaire en talus au niveau du rond point s'abaissant rapidement pour se mettre au niveau de la rue. **Bande engazonnée peu large séparant le grillage de la rue.**

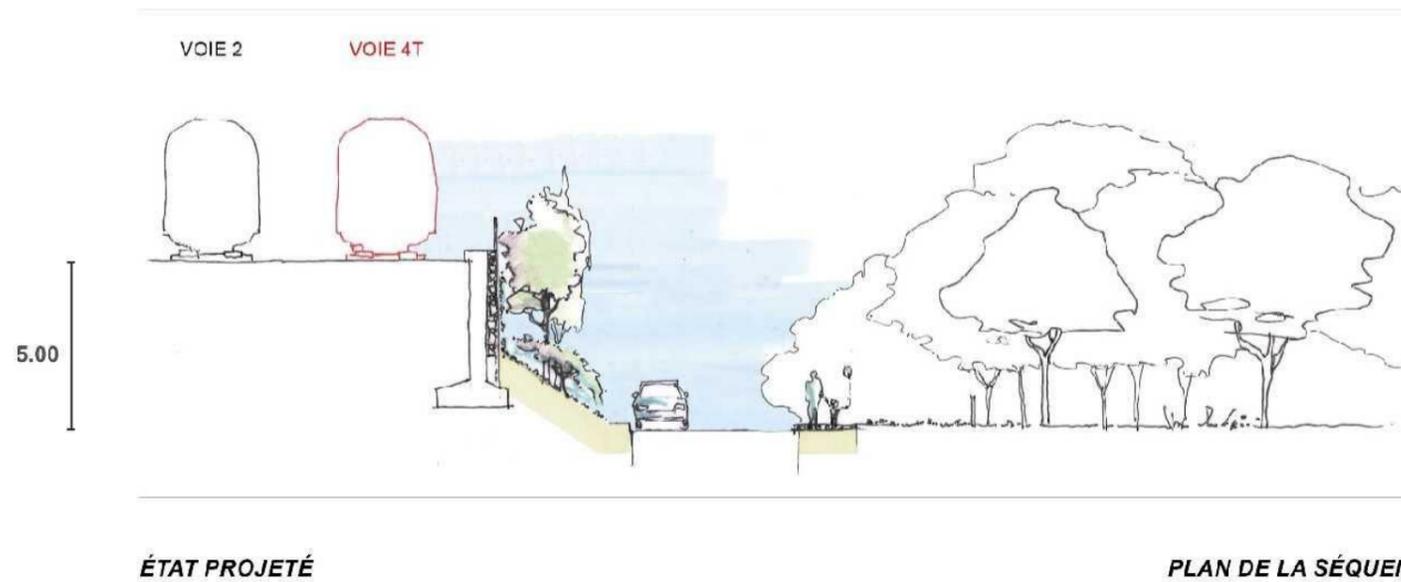
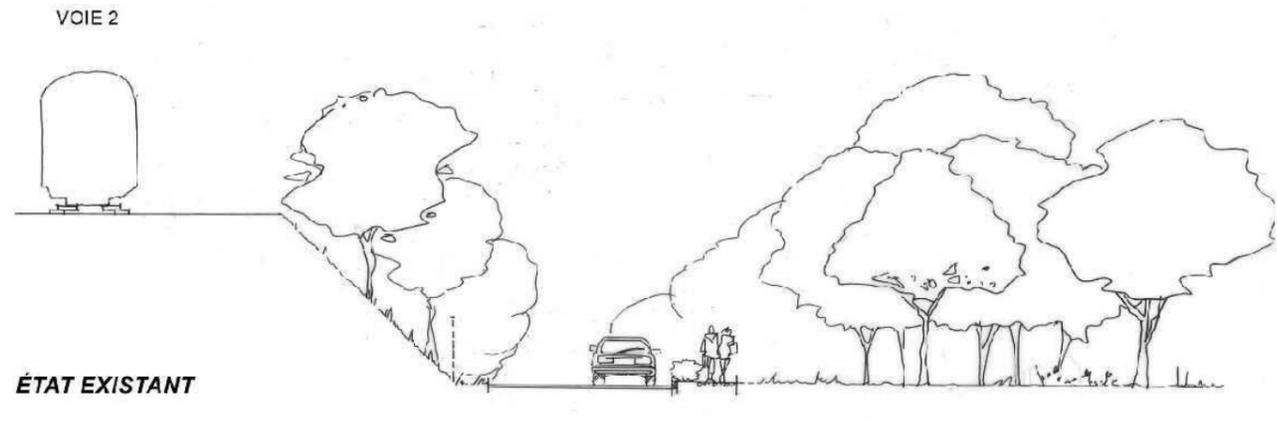
Côté nord : trottoir en gravier de type chemin de promenade séparé de la rue par une haie végétale basse et bordé par un espace engazonné jusqu'au grillage qui délimite l'emprise publique. Paysage naturel très présent visuellement, avec échappées visuelles sur une alternances d'espaces ouverts et fermés incitant à la découverte.



Séquence 1 : un paysage champêtre de nature spontanée



Séquence 1 : un paysage champêtre de nature spontanée



PLAN DE LA SÉQUENCE 1



Séquence 1 : état existant



Etude d'insertion urbaine et paysagère Rue Ditte

Groupe-6 - INGÉROP

Séquence 1 : état projeté (meulière)



Séquence 1 : état projeté (gabions)

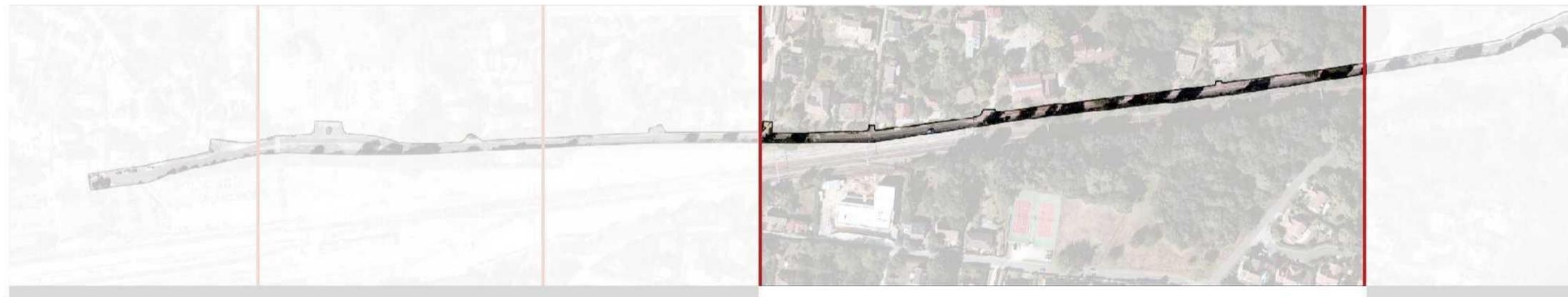


Séquence 2 : un espace entre voie ferrée et espace pavillonnaire diffus

Une séquence en couloir, confinée entre l'emprise de la voie ferrée et le cadre végétal présent et majoritairement touffu des limites des propriétés qui jalonnent la. Les propriétés, à peine visibles, apparaissent noyées dans un écrin de verdure dont on aperçoit par trouées transversales l'épaisseur et l'ampleur en arrière-plan.

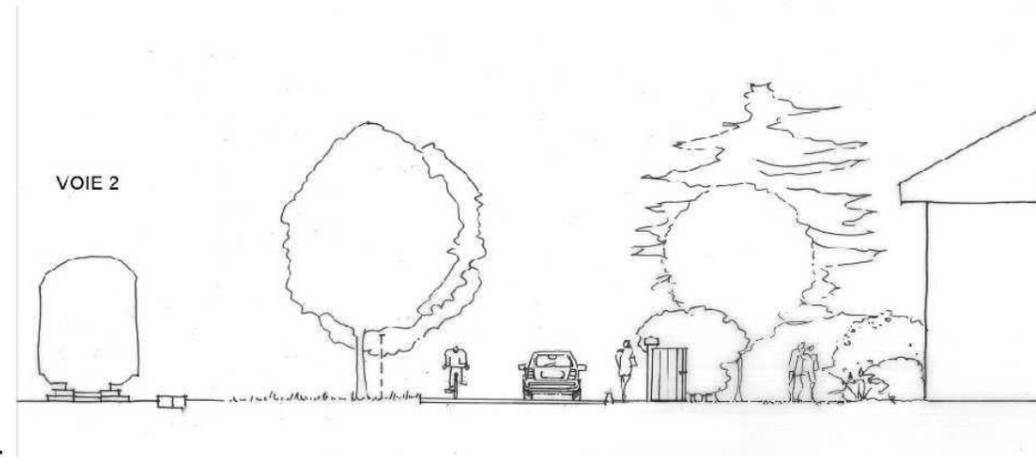
Côté sud : Bande engazonnée très étroite séparant le grillage en limite de l'espace ferroviaire de la rue, en continuité avec la séquence précédente. Arrière-plan boisé très présent côté sud de l'emprise ferroviaire, avec des vues élargies sur les coteaux..

Côté nord : l'emprise très réduite est occupée par un passage piétonnier étroit qui borde les limites de propriétés. Les façades des maisons sont visibles de la rue, derrière haies, barrières, portails et jardins, sans cohérence d'ensemble

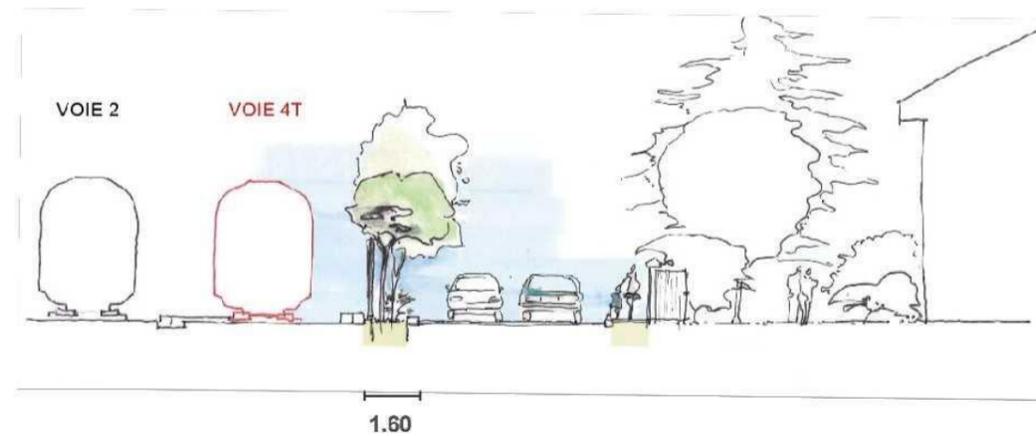


Séquence 2 : un espace entre voie ferrée et espace pavillonnaire diffus

Scénario de base



ÉTAT EXISTANT



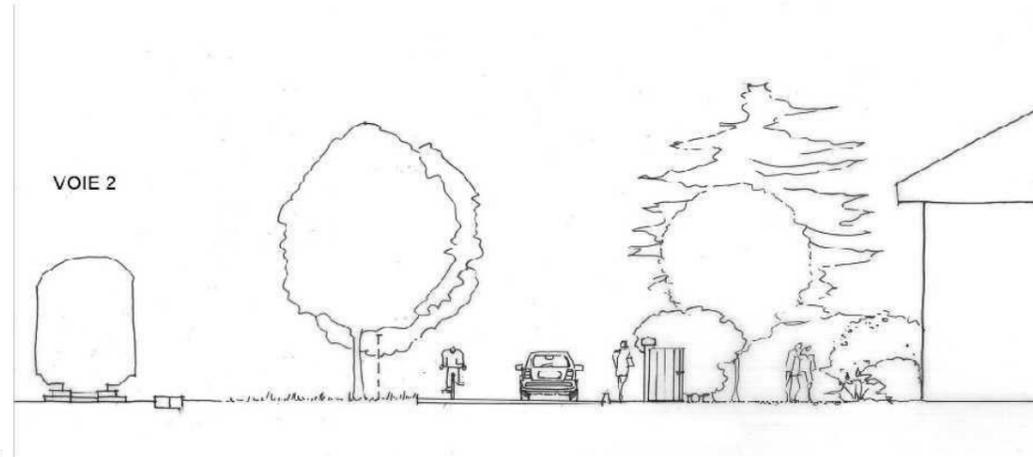
ÉTAT PROJETÉ

PLAN DE LA SÉQUENCE 2

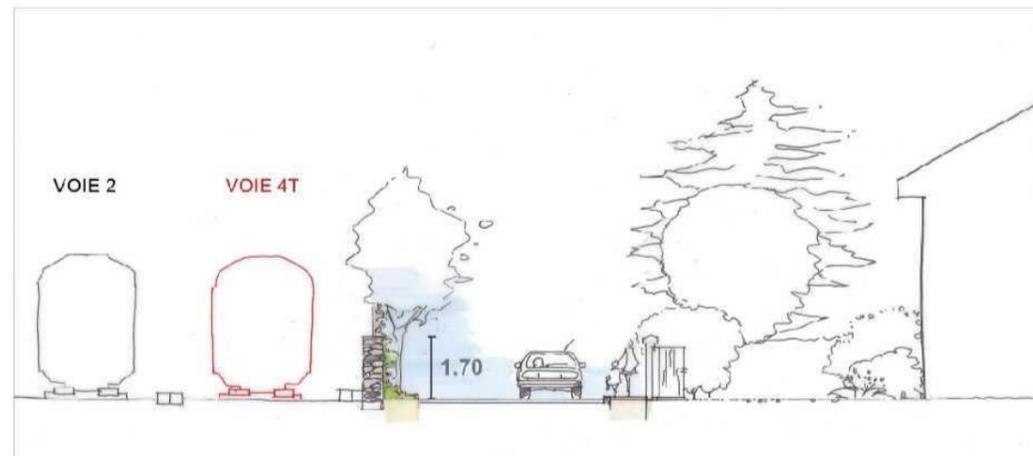


Séquence 2 : un espace entre voie ferrée et espace pavillonnaire diffus

Scénario variante



ÉTAT EXISTANT



ÉTAT PROJETÉ

PLAN DE LA SÉQUENCE 2



Séquence 2 : existant



Séquence 2 : scenario avec talus



Séquence 2 : scenario variante



Etude d'insertion urbaine et paysagère Rue Ditte

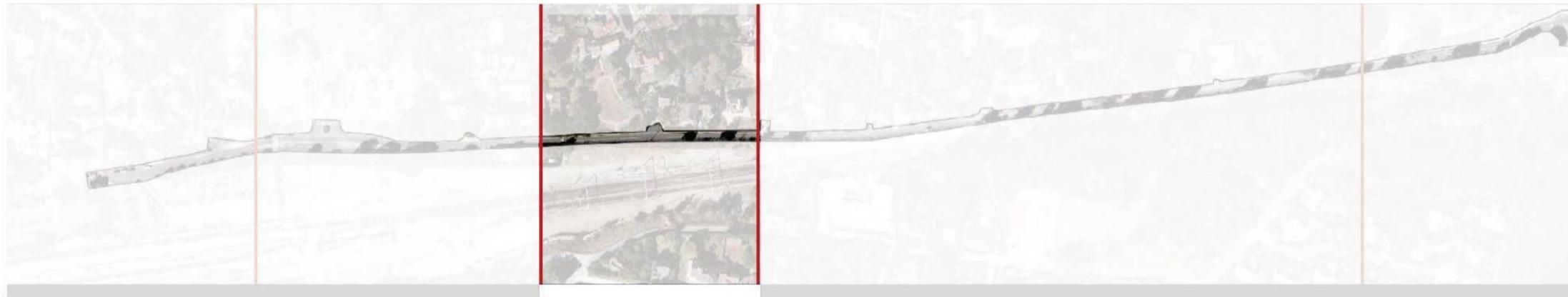
Groupe-6 - INGÉROP

Séquence 3 : une séquence péri-urbaine

Ambiance de séquence similaire à la précédente, avec un profil s'incurvant en pente descendante, **la voie Ditte plonge à nouveau sous le niveau de la plateforme ferroviaire.**

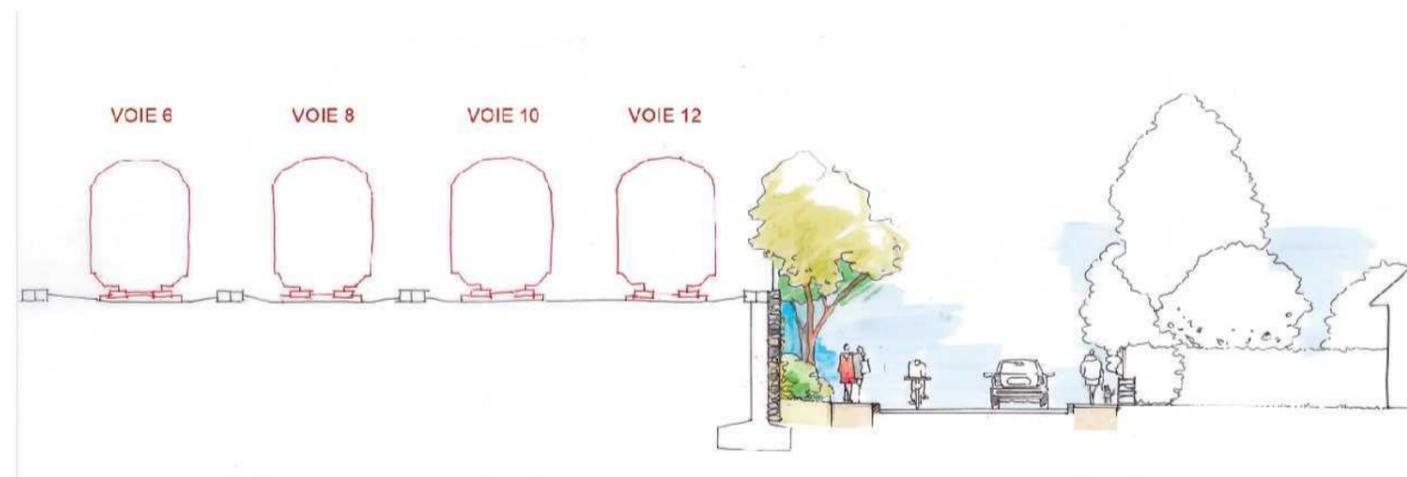
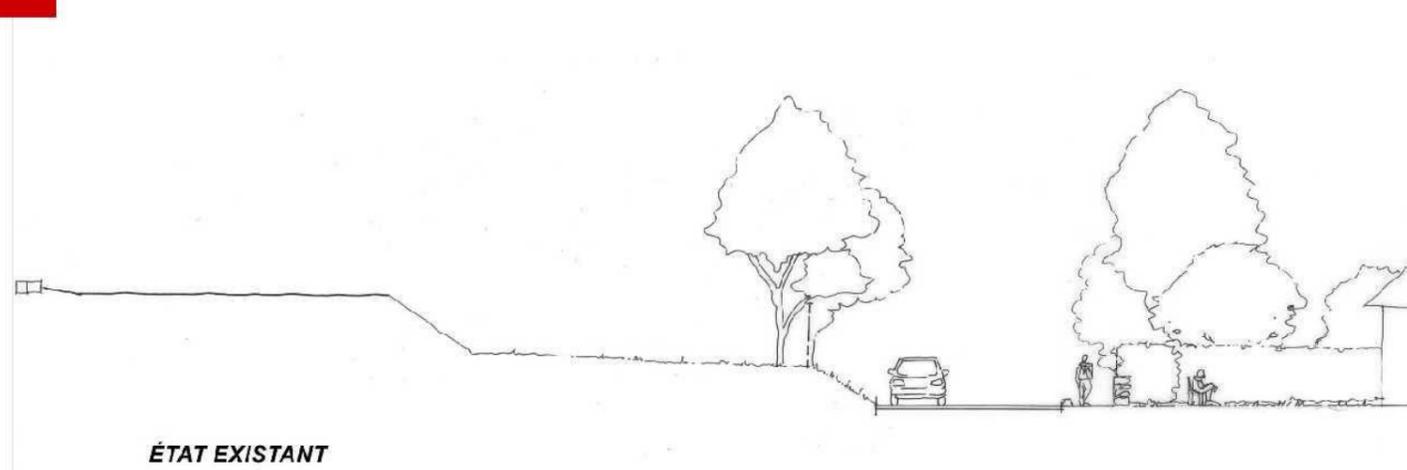
Côté sud : terrain ferroviaire en talus raidi progressif par rapport à la rue. Continuité des vues dégagées vers les coteaux sud.

Côté nord : **maintien du trottoir en bordure des limites de propriétés.** Ouverture visuelle sur le terrain du 19 rue Ditte avec quelques beaux arbres de parc



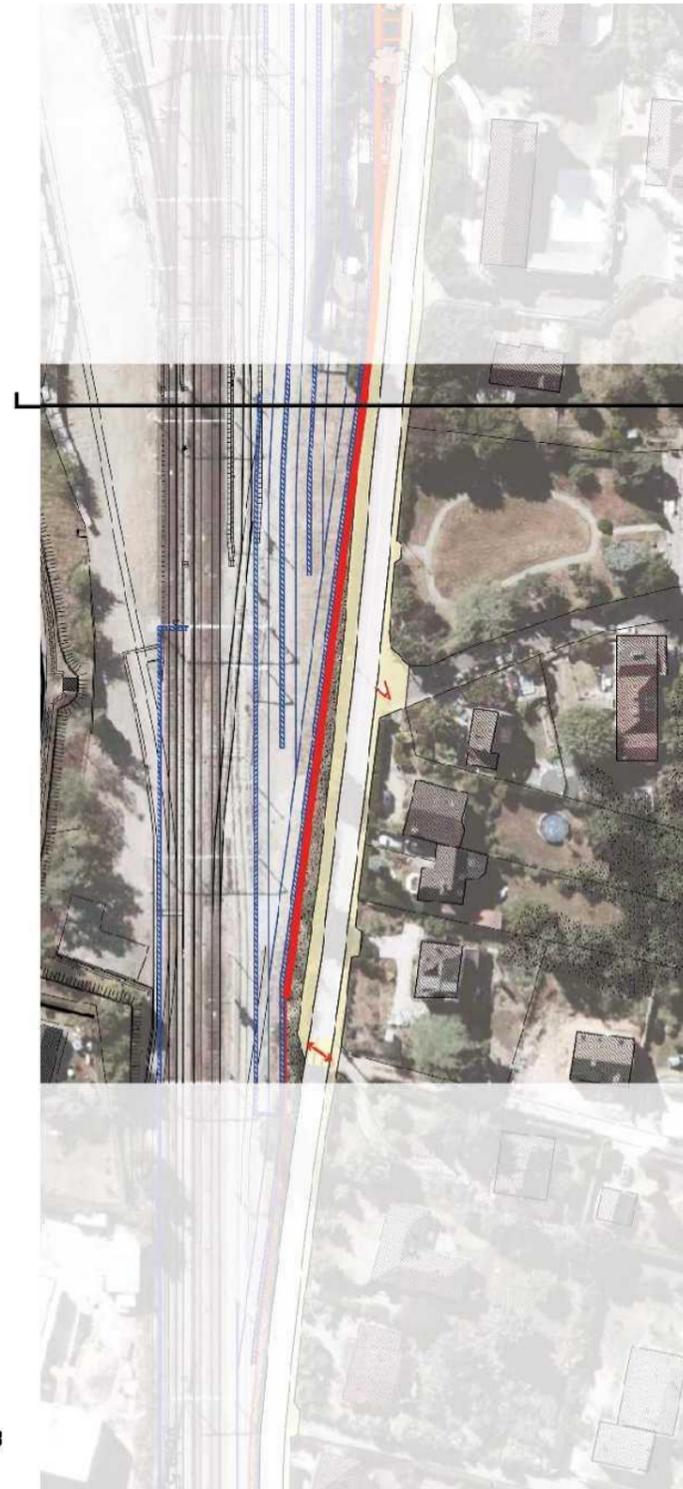
Séquence 3 : une séquence péri-urbaine

Scénario avec voie 12



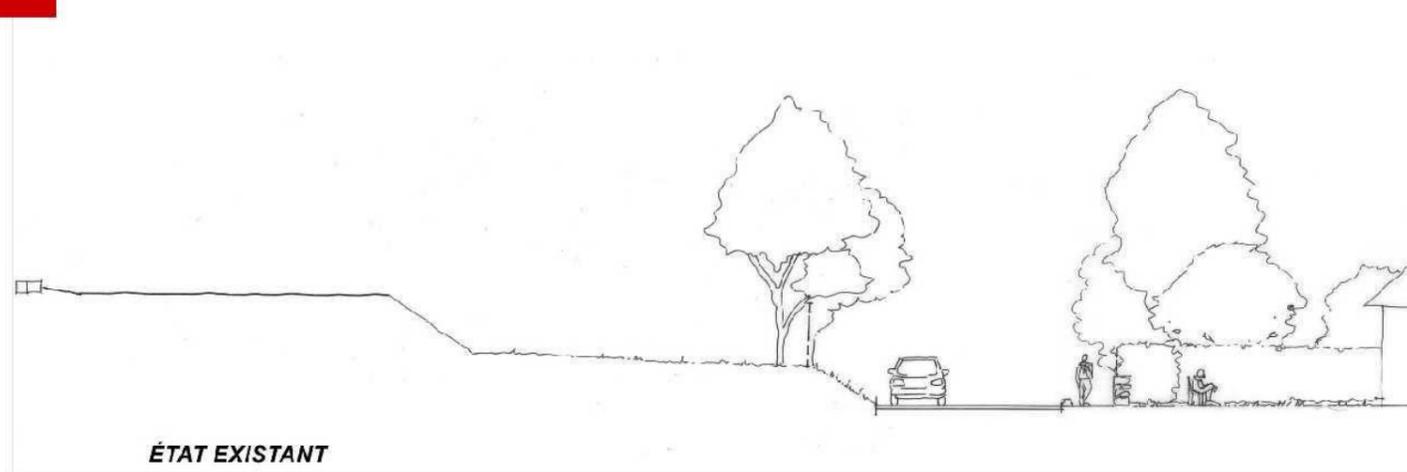
ÉTAT PROJETÉ

PLAN DE LA SÉQUENCE 3

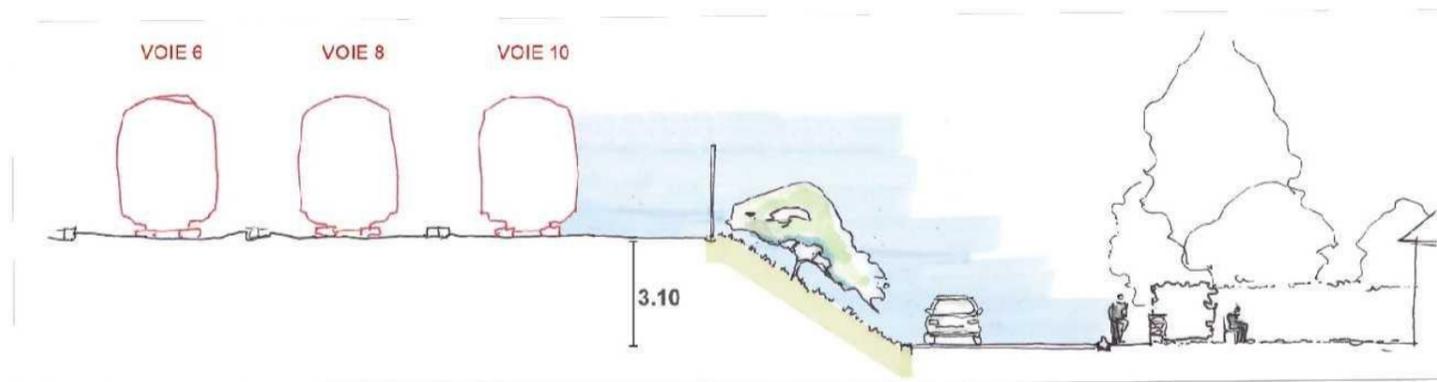


Séquence 3 : une séquence péri-urbaine

Scénario de base sans voie 12

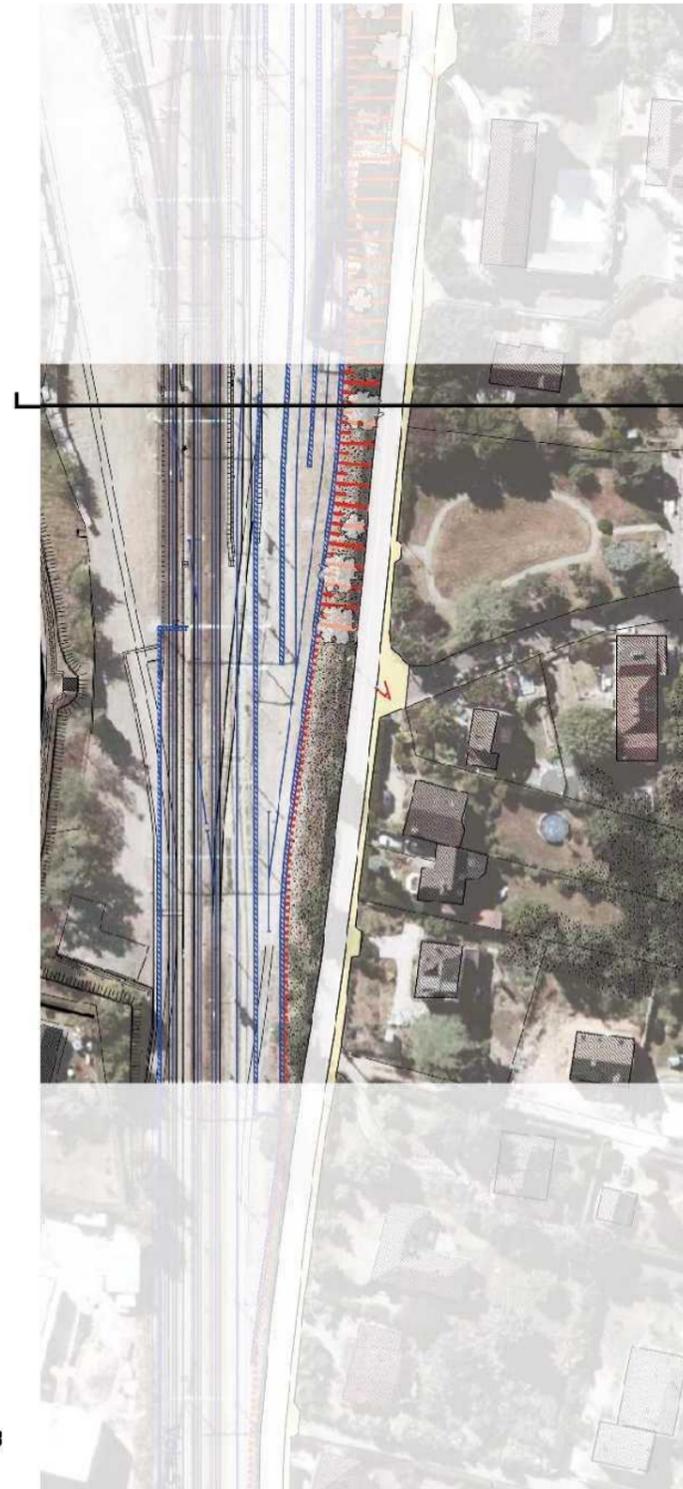


ÉTAT EXISTANT



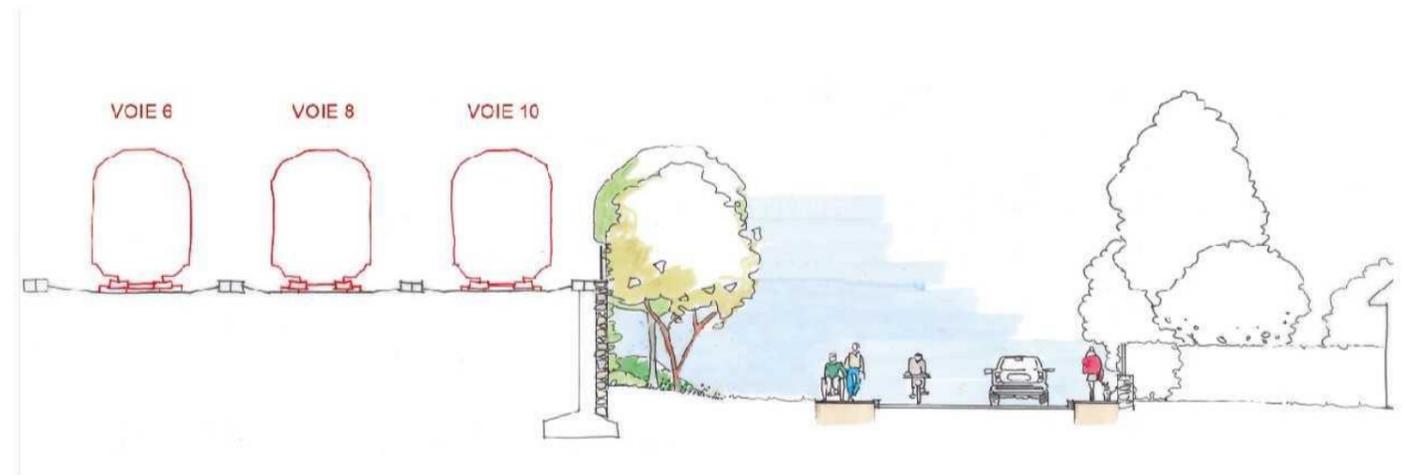
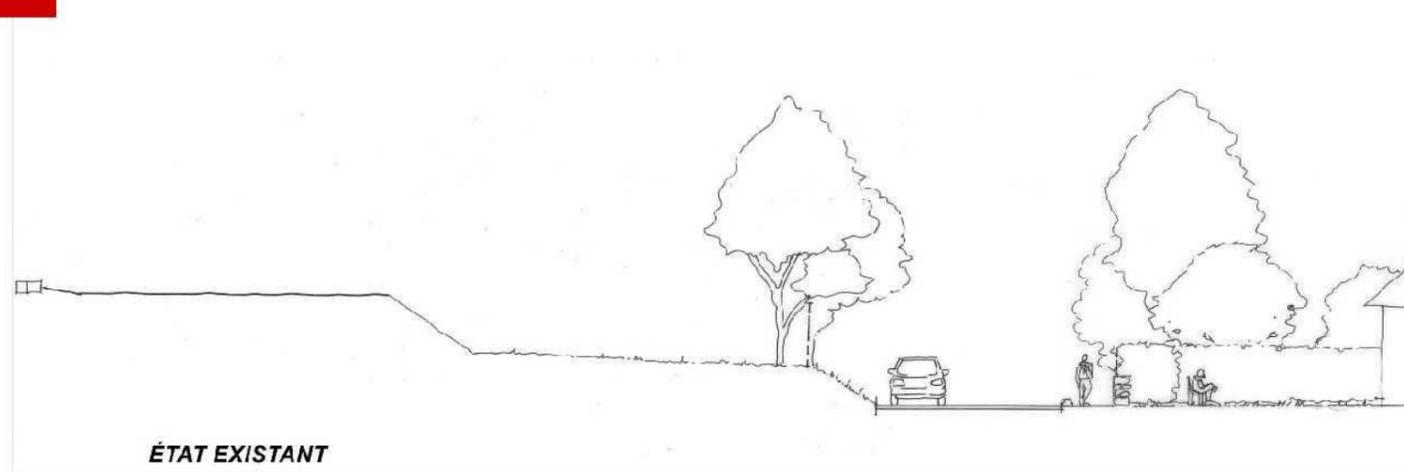
ÉTAT PROJETÉ

PLAN DE LA SÉQUENCE 3



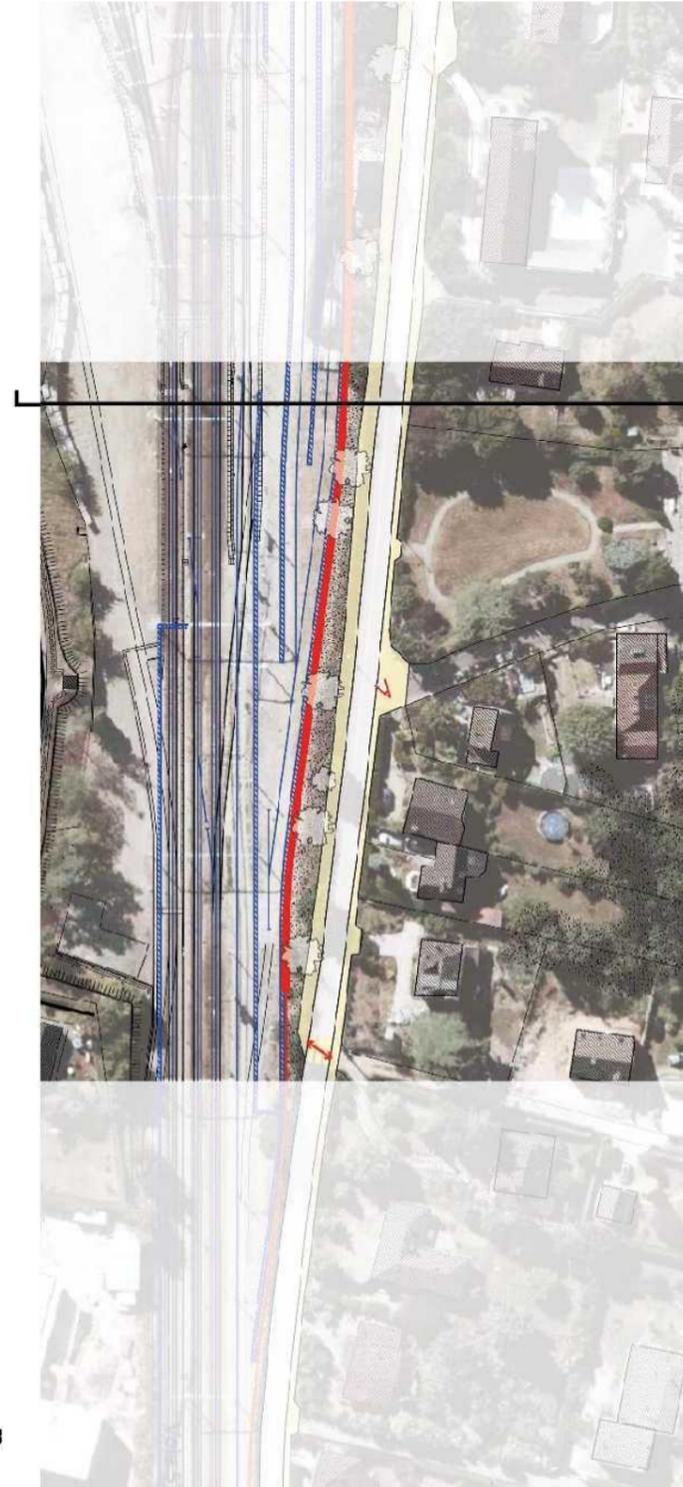
Séquence 3 : une séquence péri-urbaine

Scénario variante sans voie 12



ÉTAT PROJETÉ

PLAN DE LA SÉQUENCE 3



Séquence 3 : existant



Séquence 3 : scénario avec talus



Séquence 3 : scénario variante



Etude d'insertion urbaine et paysagère Rue Ditte

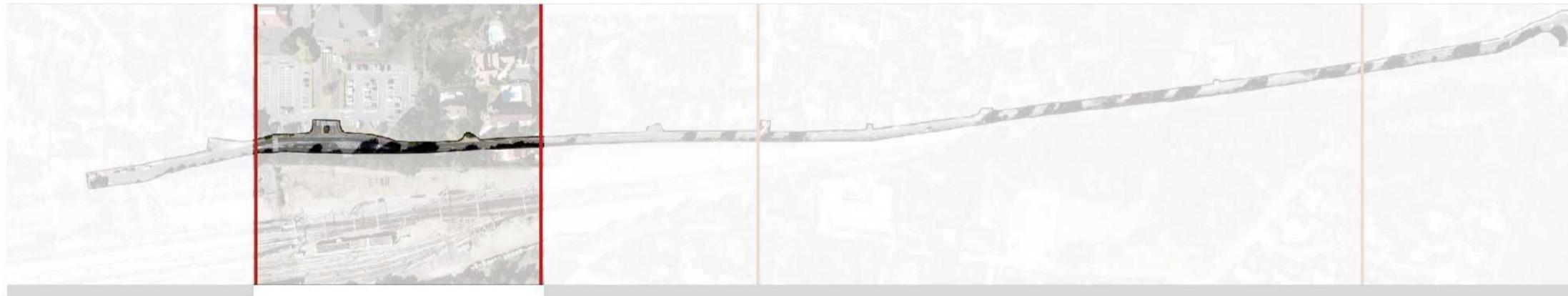
Groupe-6 - INGÉROP

Séquence 4 : l'entrée dans le bourg

L'arrivée sur l'espace Jean Racine affirme **l'identité plus urbaine du tissu bâti** et du traitement de l'espace public dans un cadre champêtre toujours très présent au nord. Emprise s'élargissant en largeur, avec un talus très élevé s'amenuisant au fil de la séquence. **La présence d'un poste de redressement électrique est contraignante**, d'autant plus qu'il se situe dans l'axe visuel de l'entrée sur le centre culturel Jean Racine.

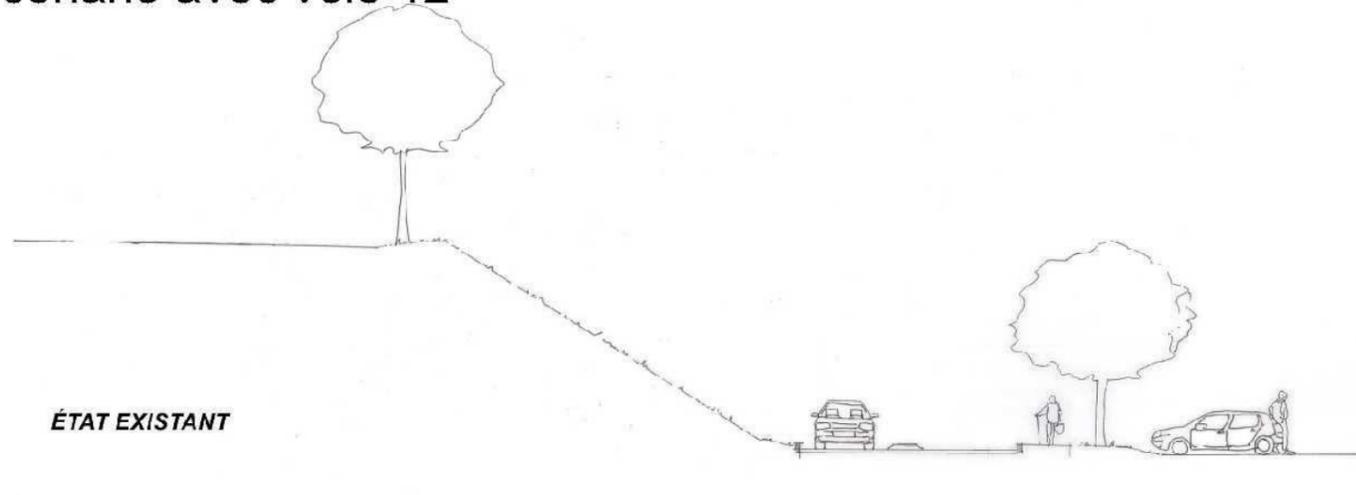
Côté sud : terrain ferroviaire en talus élevé par rapport à la rue fermant visuellement l'espace. **Traitement paysager de type horticole sans personnalité.**

Côté nord : **élargissement du trottoir et vocabulaire plus urbain, sans qualité réelle.** Elargissement ponctuel de l'espace de la rue à trois voies au droit de l'espace Jean Racine. Traitement banal de l'espace public et de sa végétation associée.



Séquence 4 : l'entrée dans le bourg

Scénario avec voie 12



ÉTAT EXISTANT



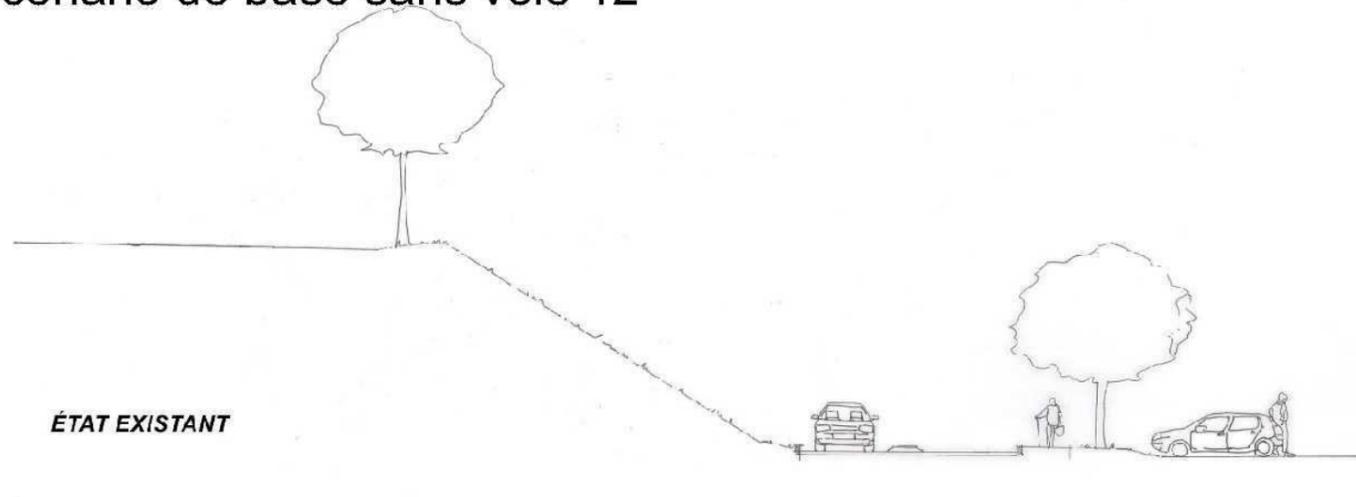
ÉTAT PROJETÉ

PLAN DE LA SÉQUENCE 4



Séquence 4 : l'entrée dans le bourg

Scénario de base sans voie 12



ÉTAT EXISTANT



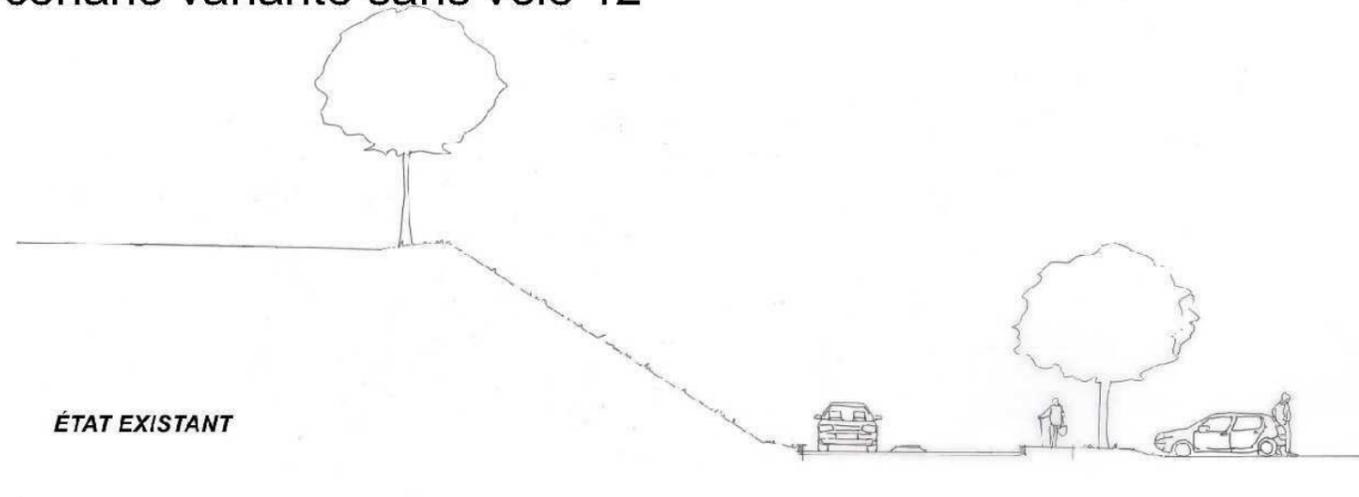
ÉTAT PROJETÉ

PLAN DE LA SÉQUENCE 4

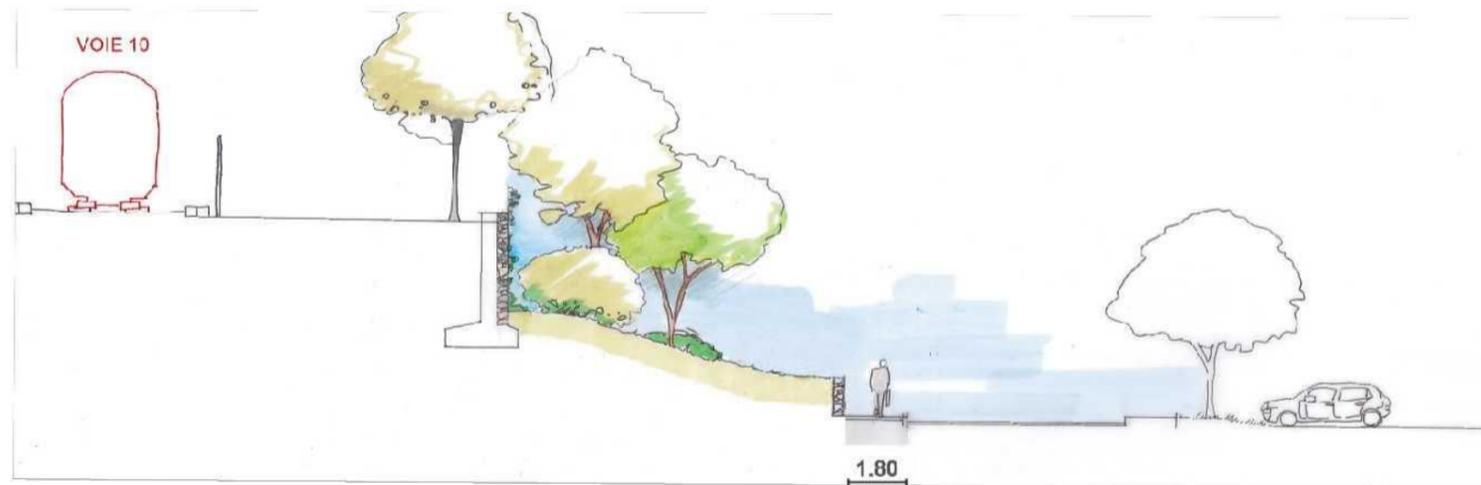


Séquence 4 : l'entrée dans le bourg

Scénario variante sans voie 12



ÉTAT EXISTANT



ÉTAT PROJETÉ

PLAN DE LA SÉQUENCE 4



Plan de la séquence 4

Séquence 3 et 4 : scénario variante et profil du trottoir



Scénario avec talus



Scénario variante

Séquence 3 et 4 : scénario variante et profil du trottoir

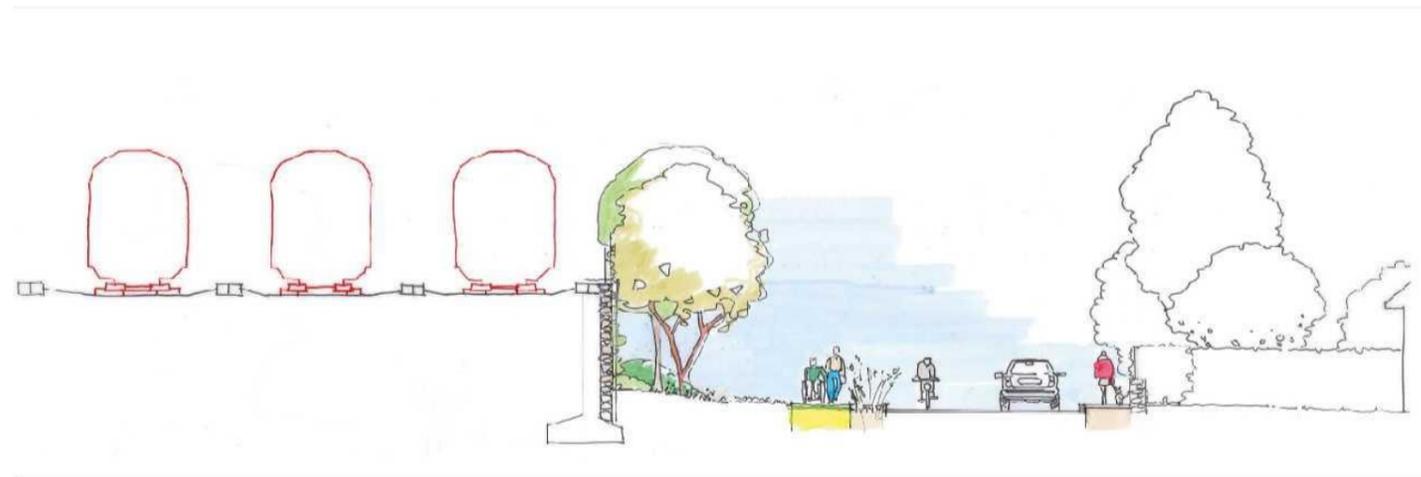
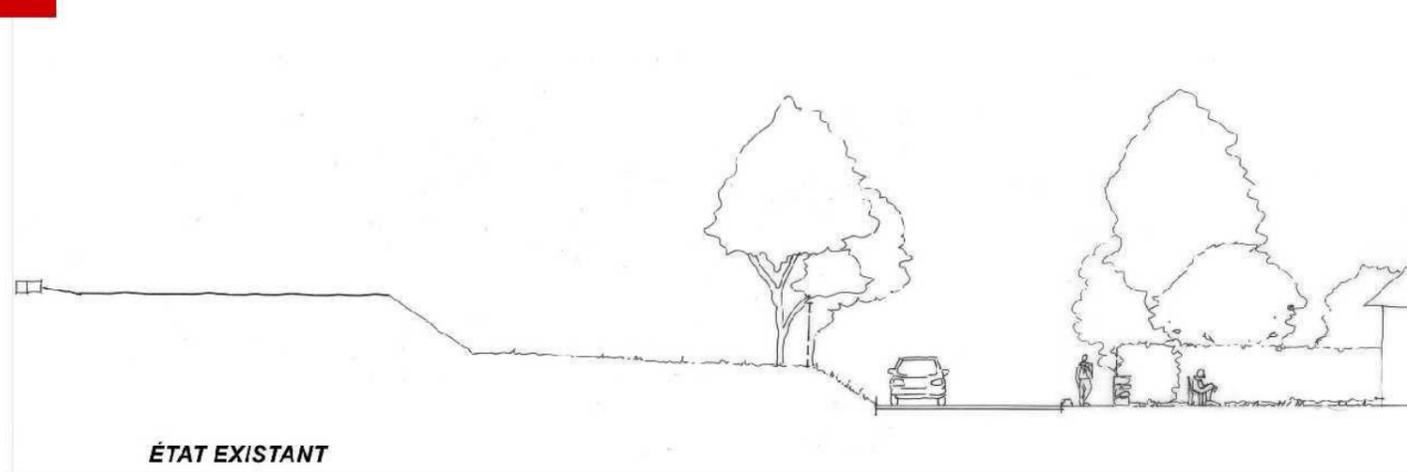


Scénario avec talus



Scénario variante

Séquence 3 et 4 : scénario variante et profil du trottoir



ÉTAT PROJETÉ

PLAN DE LA SÉQUENCE 3

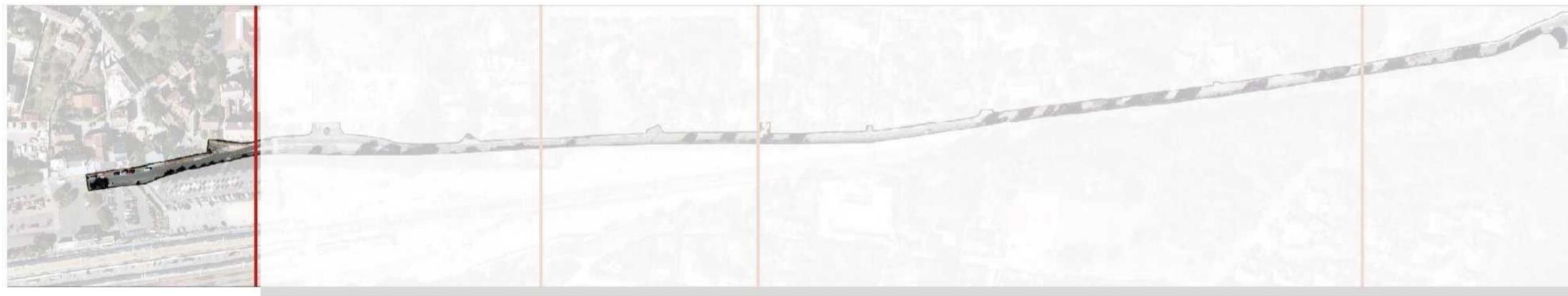


Séquence 5 : de l'espace Jean Racine à la gare RER

Depuis la rue Pierre Chesneau, cette **courte séquence au profil montant vers la gare** s'inscrit comme un espace de transition. Le remblai important au sud limite les vues sur le paysage environnant, avec une **absence de perspective lointaine vers la gare**. Les coteaux boisés sont toujours perceptibles vers le nord, tandis que le regard butte sur le talus au sud. L'arrivée en haut de la côte au droit du parking du RER dégage une vue panoramique sur un paysage environnant très vert, champêtre, avec une connotation fortement naturelle.

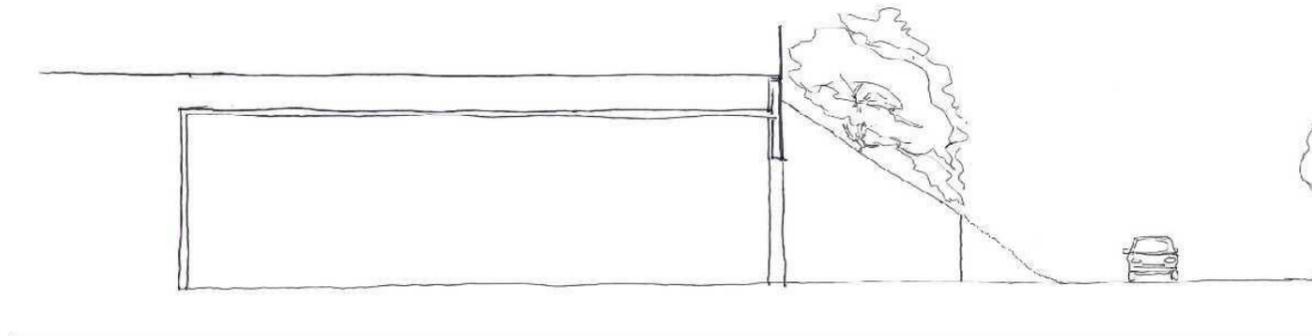
Côté sud : terrain ferroviaire en talus élevé par rapport à la rue fermant visuellement l'espace et limitant les vues. Absence de trottoir et traitement paysager minimal fortement **marqué par la forte présence du poste de redressement électrique**.

Côté nord : L'espace public associé au marché et à l'Espace Jean Racine est ressenti comme un espace de stationnement **laissant peu de place aux piétons**

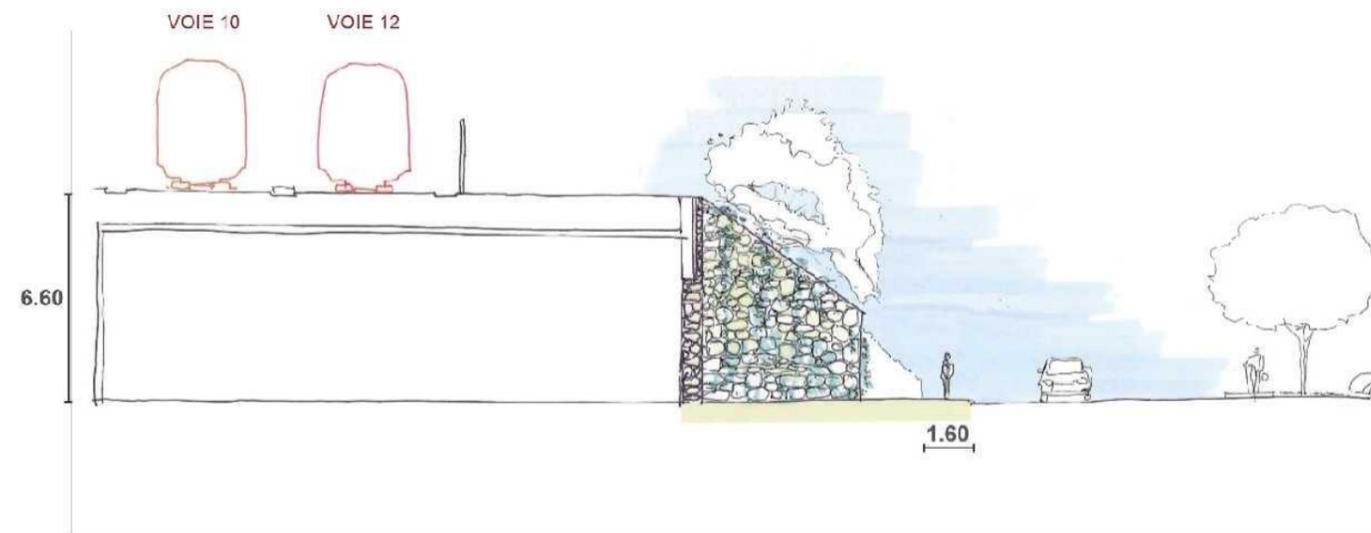


Séquence 5 : de l'espace Jean Racine à la gare RER

Scénario avec voie 12

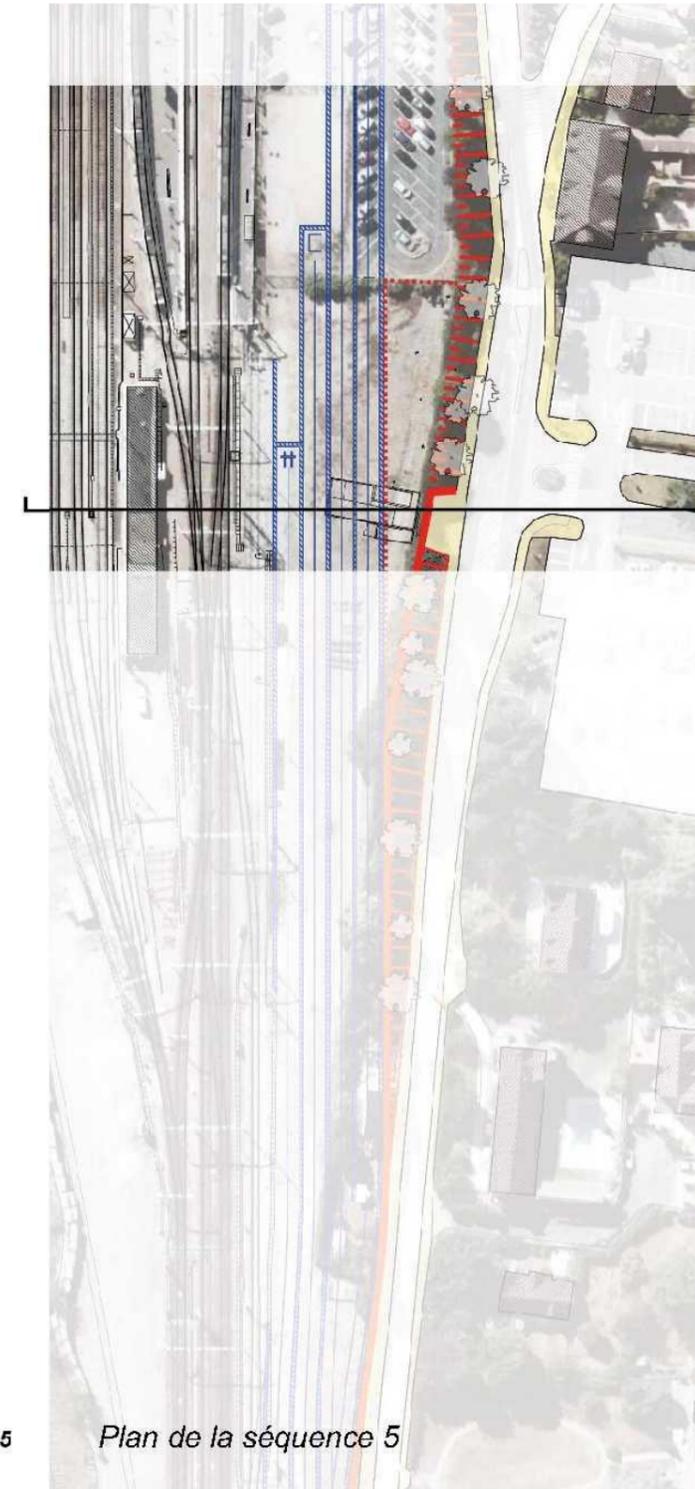


ÉTAT EXISTANT



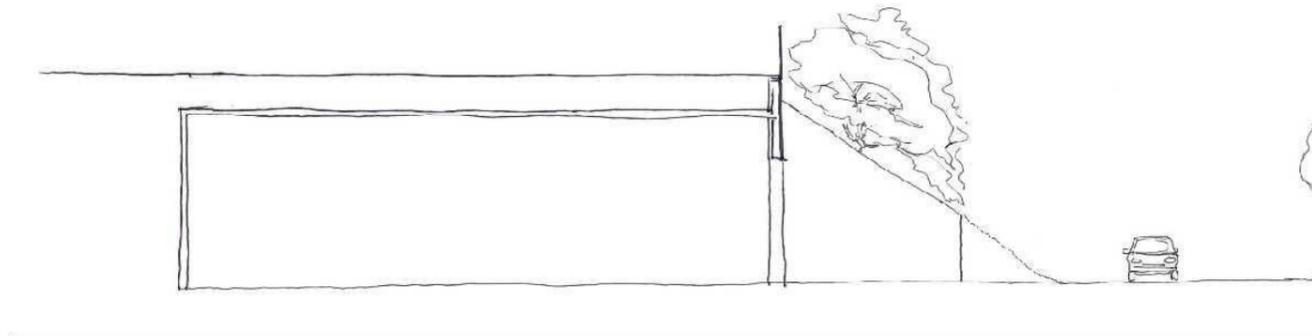
ÉTAT PROJETÉ

PLAN DE LA SÉQUENCE 5

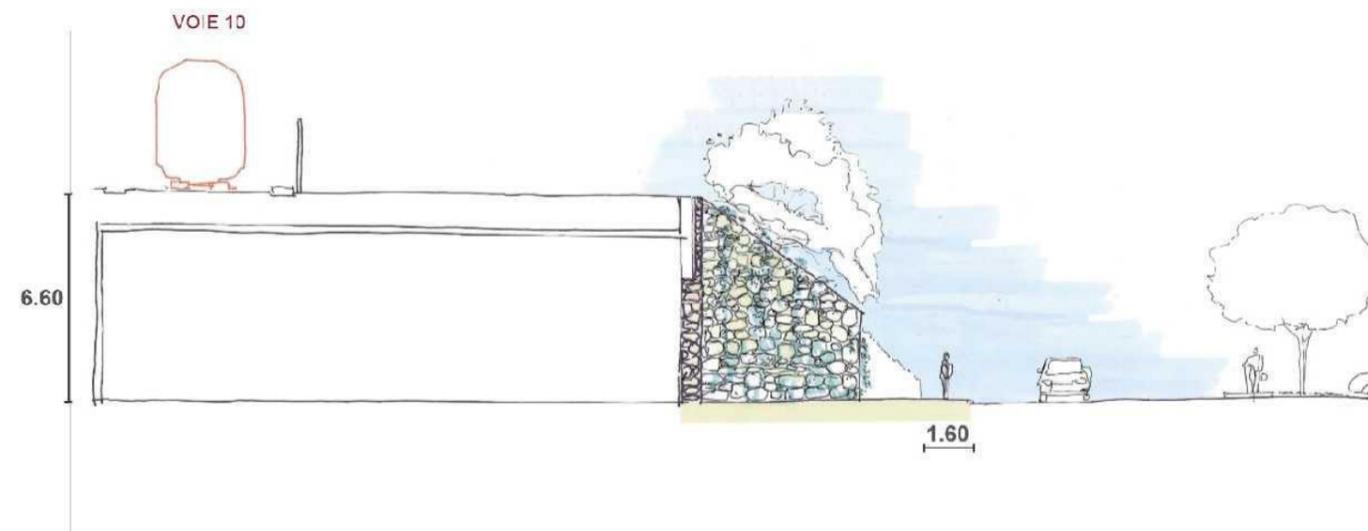


Plan de la séquence 5

Séquence 5 : de l'espace Jean Racine à la gare RER Scénario sans voie 12

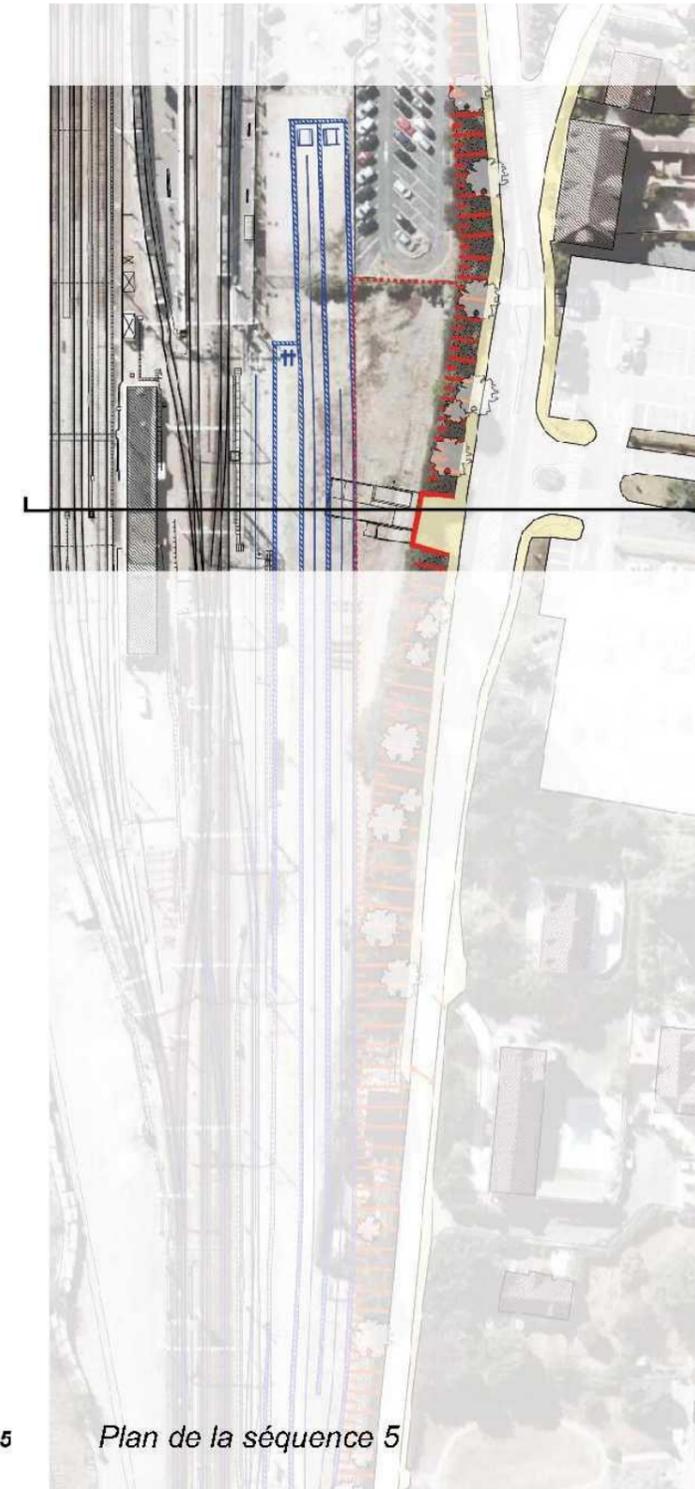


ÉTAT EXISTANT



ÉTAT PROJETÉ

PLAN DE LA SÉQUENCE 5



Plan de la séquence 5

Synthèse partie Est : l'existant



Synthèse partie Est : scénario de base



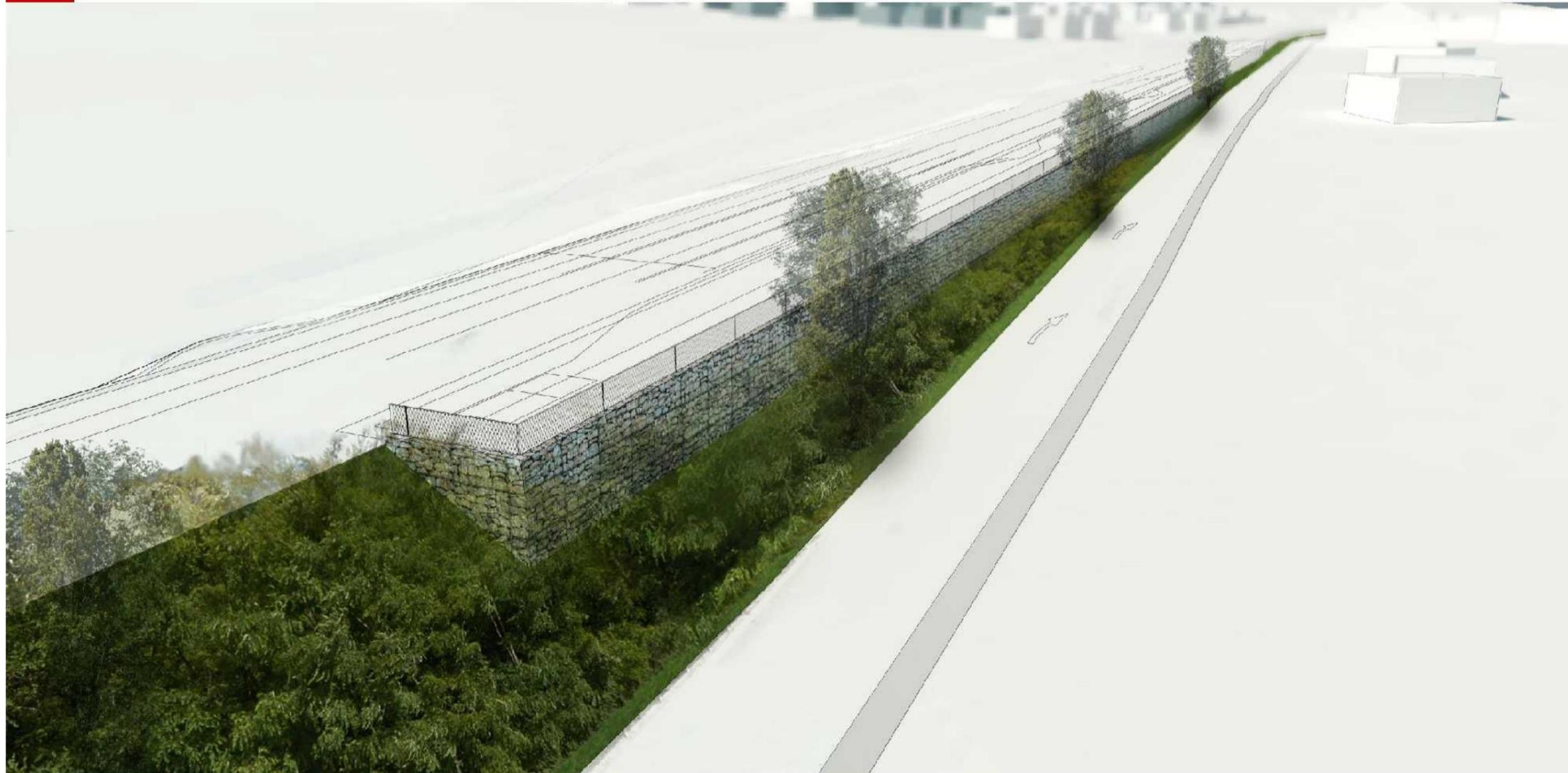
Synthèse partie Est : scénario variante



Séquence 1: état existant



Séquence 1: état projeté



Séquence 2: état existant



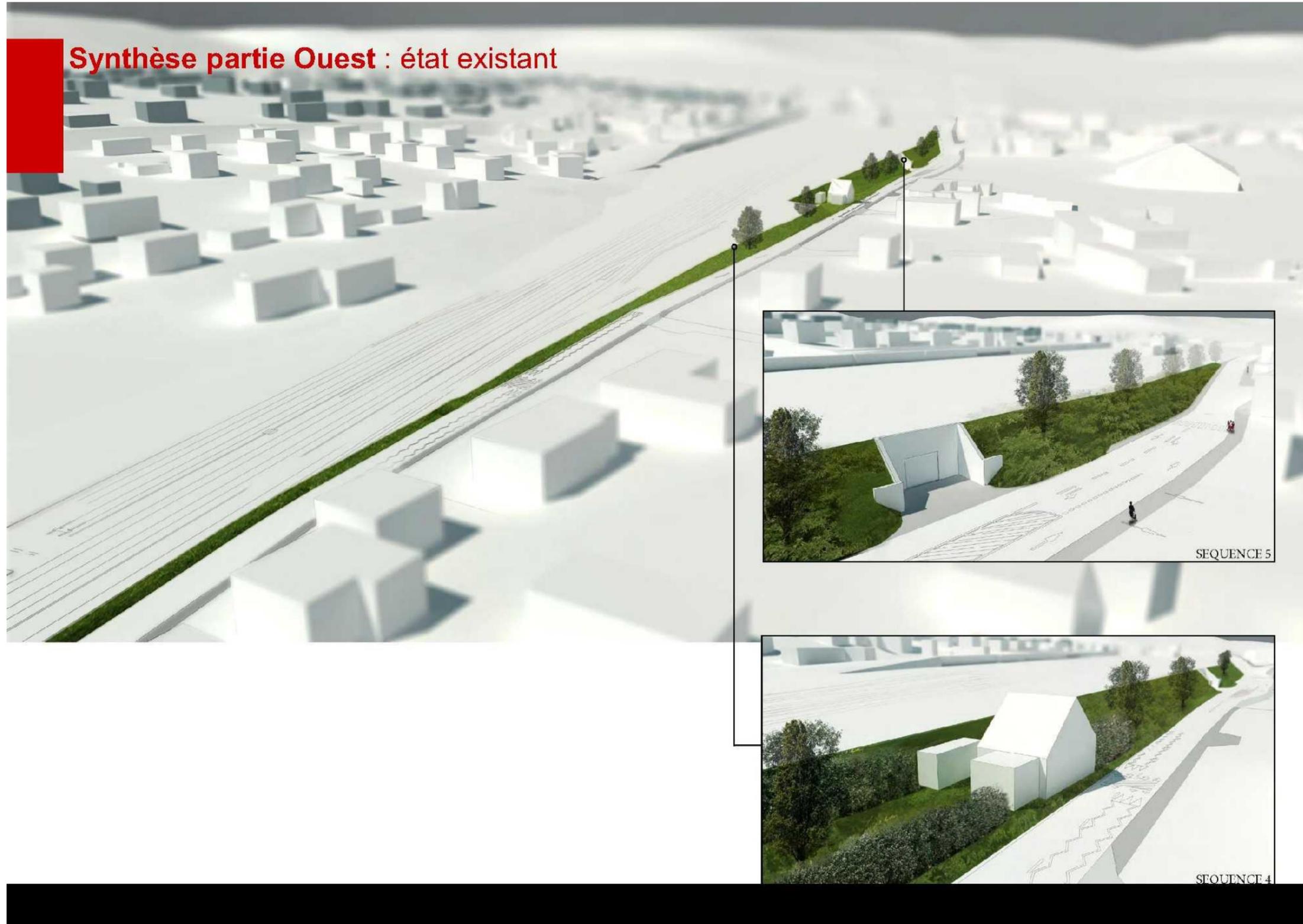
Séquence 2: scénario de base



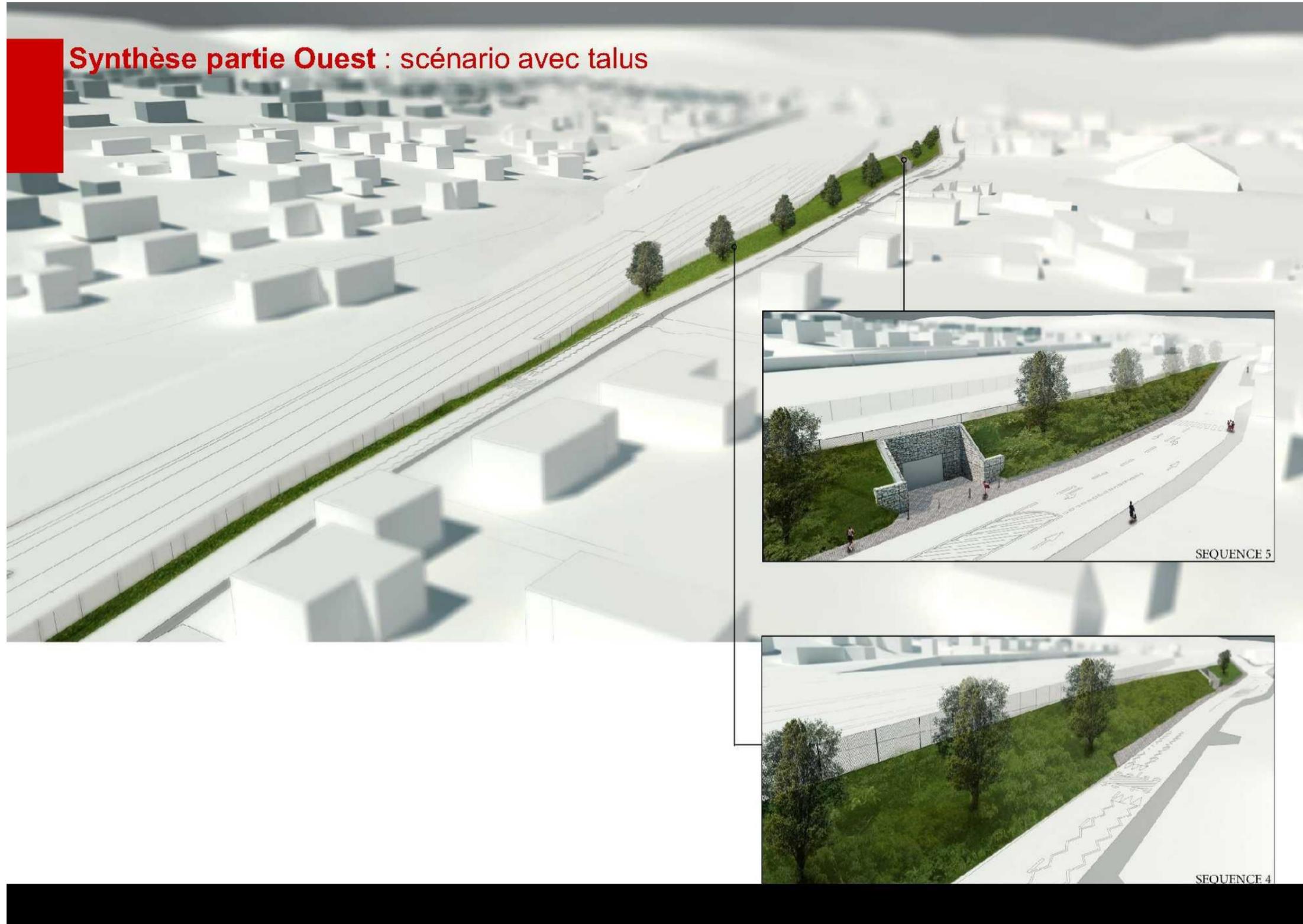
Séquence 2: scénario variante



Synthèse partie Ouest : état existant



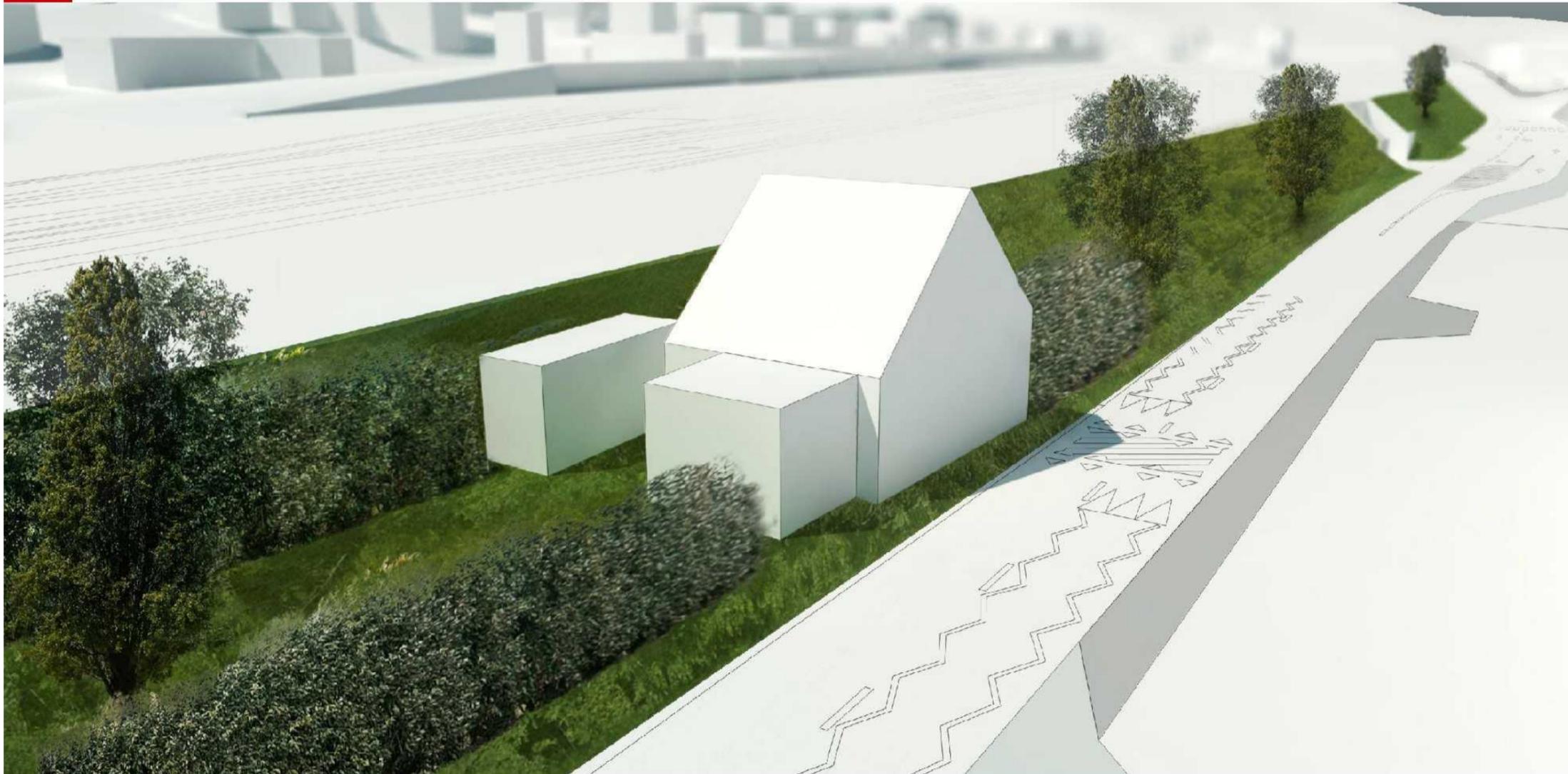
Synthèse partie Ouest : scénario avec talus



Synthèse partie Ouest : scénario variante



Séquence 4: état existant



Séquence 4: scénario avec talus



Séquence 4: scénario variante



Séquence 5: état existant



Séquence 5: scénario avec talus



Séquence 5: scénario variante



Traitement du sol : les recommandations de la Charte Urbaine



Dans un souci de continuité avec le centre-ville, les nouveaux trottoirs, confortés, seront traités selon les recommandations de la Charte Urbaine, en grès neuf ou récupéré : une référence supplémentaire à un matériau local, constitutif du sous-sol de la vallée et donc déjà très présent dans le paysage urbain de Saint-Rémy (architecture, les murs de clôture, les pavés et bordures de voirie, les bornes chasse-roues).



Source : Charte Urbaine, Novembre 2011

Insertion de la végétation et traitement du sol



Traitement de la voirie, Châtenay-Malabry

L'occasion d'un nouveau traitement de la clôture



Planter sur des surfaces réduites, en bord de voirie



Des essences arborées adaptées à l'ambiance champêtre du grand paysage de proximité



Sorbus aria : alisier blanc : H : 15m, I : 8m
Arbre aux multiples attraits, de floraison blanche printanière et fructification automnale rouge orangé. Feuillage vert argenté sur sa face intérieure. Fruits appréciés des oiseaux.



Salix alba : saule blanc : H : 15/20m, I : 5/10m
Saule blanc argenté très rustique, gracieux et très ornemental avec son feuillage argenté et soyeux. Employé en parc, boisement, groupé ou à isolé. Résiste bien en sol difficile.



Carpinus betulus : charme commun : H : 25m, I : 15m
Arbre à cime ronde ou ovoïde. Feuilles ovales vert moyen, devenant jaune orangé en automne et restant sur les rameaux, jusqu'à la fin de l'hiver. Arbre intéressant pour sa capacité à être taillé.



Salix caprea : saule marsault : H : 6/8m, I : 3/5m
Petit arbre à croissance rapide. Port arrondi, aussi large que haut pour le clone femelle, élancé pour le mâle. Chatons gris soyeux au printemps.



Alnus glutinosa : aune glutineux: H : 20m, I : 10m
Arbre à croissance lente, très rustique, excellent en boisement et dans terrain humide, à utiliser en cépée.



Corylus avellana: noisetier, coudrier : H : 6/8m, I : 4/5m
Arbuste sobre et peu exigeant, très rustique et supportant l'ombrage. Espèce indigène toujours très appréciée.

Des essences arborées adaptées à l'ambiance champêtre du grand paysage de proximité



Acer campestre : érable champêtre : H : 15m, l : 12m
Arbre très rustique et tolérant aux conditions de sols difficiles. Port dense et arrondi, pouvant être utilisé en tige ou dans des cépées qui lui donnent volume et silhouette très esthétique.



Sambucus nigra : sureau du Canada: H : 5m
Gros arbrisseau remarquable à la fois pour sa large floraison blanche et son importante fructification rouge puis noire. Très intéressant au niveau écologique et par sa facilité d'adaptation.